

1 mars 2016 revue de presse	2
2 mars 2016 revue de presse	4
3 mars 2016 revue de presse	5
4 mars 2016 revue de presse	8
5 au 7 mars 2016 revue de presse'	11
6 mars 2016 rubrique nécrologique	14
8 mars 2016 revue de presse	15
9 mars 2016 revue de presse	17
10 mars 2016 revue de presse	18
10 mars 2016 rubrique nécrologique	26
11 mars 2016 revue de presse	27
12 au 14 mars 2016 revue de presse	29
15 mars 2016 revue de presse	32
16 mars 2016 revue de presse	33
17 mars 2016 revue de presse	38
18 mars 2016 revue de presse 2	45
18 mars 2016 revue de presse	50
19 au 21 mars 2016 revue de presse	52
22 mars 2016 revue de presse	61
23 mars 2016 revue de presse	64
24 mars 2016 revue de presse	65
25 mars 2016 revue de presse	67
26 au 29 mars 2016 revue de presse	68

01 MARS 2016

## SAINT-JEAN

### Sorties et ateliers à l'accueil de loisirs



Sous les yeux du maire et de son adjointe, des petits Saint-Jeannais accueillis pour les vacances scolaires.

« Vraiment, cette première semaine de vacances s'est passée dans la joie et la bonne humeur partagée » ont confié au maire les animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement. En effet, vendredi Marie-Dominique Vézian s'est rendue dans le groupe scolaire Preissac, en compagnie de Céline Moretto, son adjointe en charge de la Famille et de l'Éducation. Parmi les petits Saint-Jeannais, l'une d'elle a reconnu le premier magistrat de la commune et lui a déclaré tout de go : « Je vous connais vous êtes le maire avec qui j'ai planté un arbre pour l'environnement » lui a glissé, très fière, la petite fille. Cette première semaine à l'accueil municipal a décliné le thème du vivre ensemble,

choisi comme celui de cette année 2015-2016 par la municipalité. Les équipes d'animation ont aussi fait en sorte d'apporter aux enfants des valeurs tels que l'entraide et le partage. Mais diverses activités ont ponctué la semaine. Il y a eu une sortie bowling (pour les CP) ; sortie équitation (pour les CE) ; rencontre avec le club ado (pour les CM). Quant au reste des enfants ils ont eu une petite séance de cinéma avec pop-corn et sirop avec les maternelles. Les plus petits ont participé à des ateliers gourmands. Ils ont confectionné des gâteaux qu'ils ont ensuite partagé avec le reste du groupe. Et ils ont même pu les rapporter à la maison pour les montrer et les faire déguster à papa et maman.

01 MARS 2016

**CASTELMAUROU**

## Les élus pour la levée du péage de L'Union



Le conseil municipal en séance. / Photo DDM

**A** la fin du conseil municipal de jeudi, Magali Mir-tain, maire de Castelmaurou, s'est exprimée sur la suppression du péage de L'Union demandant aux membres du conseil d'approuver son action en rejoignant les autres maires favorables à la levée de ce péage. Pour le reste, le conseil municipal s'est déroulé dans une ambiance feutrée. Tous, hormis une abstention, ont donné leur accord. Le sujet abordé concernait principalement le débat d'orientation budgétaire dont la litanie des chiffres peu audible et un peu rébarbative n'a pas peu ou prou captivé les participants de la commune.

Toutefois, en préambule, une

conseillère de l'opposition s'est étonnée de n'avoir reçu sa convocation que très récemment et pas de courriel de confirmation en estimant que le délai était trop court pour réagir. Le maire a répondu que la réglementation était respectée et que le mail n'était pas obligatoire.

À noter, une fois n'est pas coutume, que la secrétaire de séance a été désignée parmi les membres de l'opposition.

Dans le bilan 2015 qui n'est pas encore définitif ni officiel, il est à retenir que l'échéance de l'emprunt pour la restauration se termine en 2017 et qu'il n'y en a pas eu depuis celui-ci. En 2016, les contrats seront renégociés dans l'intérêt général. Les taxes ne

changeront pas à l'exception du 1 % imposé par l'Etat.

L'opposition a posé la question sur le devenir de la Ligue de l'enseignement : réponse, plusieurs scénarios sont prévus en attendant la décision de son avenir et les animateurs seront repris par le nouveau prestataire.

Concernant la médiathèque, l'achat des livres est prévu et il y aura une interaction entre les autres médiathèques environnantes. Le maire propose aux membres du conseil municipal de visiter le chantier en mars. La médiathèque sera baptisée « Alpha B ».

Toutes les délibérations ont été approuvées pratiquement à l'unanimité.

**SAINT-JEAN**

02 MARS 2016

## Les Pieds Lurons dans la course



Bonne humeur d'une partie des Pieds Lurons, dernièrement, au départ de Pechbonnieu.

Ils courent, ils courent les Pieds Lurons... Cette dynamique association de Saint-Jean a déjà participé à trois courses depuis ce début d'année 2016. Et ils ne courent pas que sur le territoire communal !

Retour sur ces deux premiers mois 2016. La première course a eu lieu le 10 janvier. Il s'agissait du Trail des Coteaux sur les distances de 12 km et un 21 km, 16 Pieds Lurons étaient présents parmi les 1200 participants. « Malgré la pluie et le terrain glissant pour ce premier trail de l'année. Nous nous sommes régalés sur le parcours de che-

mins, champs et forêts. Nous avons fait quelques glissades, mais nous étions là pour cela », se souvient un participant.

La deuxième était la Ronde Givrée à Castres le dernier jour de janvier. Sur ce relais il fait parfois très froid et la neige peut être présente. Cette année, c'était la pluie qui a un peu joué les trouble-fête. Les Pieds Lurons étaient représentés sur cette épreuve par Virginie Riello, Jean-Claude Ricard, Stéphane Doumeng et Nathalie Robert. Toute l'équipe a apprécié l'ambiance de cette épreuve.

Dernièrement les Pieds Lurons ont couru le Phoebustrail à Gruissan. Il y avait deux distances la Caladas (25 km) et le Gruissan Phoebustrail (50 km) avec des parcours arpentant vignes et Clape, surplombant de superbes vues sur la Méditerranée. Pour les dix pieds Lurons participants à ces courses, cela a été une course superbe dans de bonnes conditions, malgré le vent. Certains Pieds Lurons ont même un peu trop pris le soleil...

Pour rejoindre cette association, la contacter via l'adresse suivante : [info@lespiedslurons.fr](mailto:info@lespiedslurons.fr)

**SAINT-JEAN**

03 MARS 2016



Le groupe de la Coupe de France du 20 février. / Photo DDM

## Le club de pétanque part sur les chapeaux de roues

La Pétanque Saint-Jeannaise recevait récemment le club de Grenade en premier Tour de la Coupe de France et remportait la rencontre. « Cette victoire me semble de très bon augure pour la première compétition de cette saison 2016 », a confié le président du club Claude Buzzo.

Un peu plus récemment, dimanche dernier à Fenouillet, la triplette composée de Vincent Anglas, Guillaume Huc et Christian Loumes se qualifiait pour le championnat de Haute-Garonne Triplette Promotion du 21 mai à Saint-Sulpice-sur-Lèze.

Le président du club a tenu à adresser ses vives félicitations aux joueuses et joueurs pour ces premiers beaux résultats.

Prochainement, le 24 mars après-midi, Saint-Jean recevra le 2<sup>e</sup> Tour du Championnat de zone vétérans, les 2 et 3 avril, les Championnats secteur triplette masculin et féminin et le 5 avril, le Championnat secteur triplette vétérans.

« Cela constitue vraiment un démarrage en fanfare de la saison boulistique dont, j'espère, vous ne manquerez pas d'être tenus régulièrement informés dans ces colonnes. » a ajouté Claude Buzzo.

Le club s'est doté d'un site Internet pour mieux communiquer, échanger, informer sur ses activités sportives officielles ou plus amicales.

Pour en savoir un peu plus :  
<http://petanquestjean.jimdo.com/>

## SAINT-JEAN

### Collecte d'aliments et matériel pour animaux de compagnie

Rappel : le collectif Génération+ rappelle qu'il organise ce **samedi 5 mars toute la journée** à l'Intermarché de Saint-Jean (près de Calicéo) une collecte d'aliments et matériel pour chiens et chats. Aliments pour chiots, chiens, chatons et chats, mais aussi litière, gamelles,

paniers, couvertures, plaids... tout ce qui peut améliorer le bien-être de nos animaux de compagnie sera bienvenu ! Tous les produits collectés iront au refuge « Agir pour les animaux » de Castelginest et à l'association Entr'aide 31. Ils comptent sur vous!

FG31

La MJC encourage la mobilité des jeunes

### A la découverte de Berlin

La MJC de Saint-Jean, pour promouvoir la mobilité des jeunes, organise un **séjour de découverte interculturelle de la ville de Berlin**, du 23 au 29 avril. Le but du voyage est la découverte culturelle et historique de Berlin, mais surtout la rencontre avec de jeunes berlinois. Pour cela, sont prévues des activités sportives et créatives ainsi que des animations linguistiques qui permettront d'appréhender la

langue allemande de façon ludique. Le projet est ouvert à tout jeune entre 14 et 18 ans. Attention, il n'y a que 10 places ! Le montant de la participation est de 230 euros, comprenant le transport, l'hébergement et les activités. Pour tous renseignements et pour les inscriptions, appeler la MJC au 05 61 37 63 11. Voir également le site <http://mjcsaint-jean.free.fr>

FG31

### Vernissage à la Mosaïque

Nouvelle quinzaine, nouveau décor à la Mosaïque ! Cette semaine, font leur entrée à la galerie les peintres Laure Aurel et Thérèse Bosc, ainsi que la sculptrice Dominique Guichard. **Vernissage ce vendredi 4 à partir de 18h 30.** A noter que vous

pourrez également rencontrer les artistes Laure Aurel et Thérèse Bosc qui seront présentes à la galerie samedi 5, de 15h à 18h. Dominique Guichard y sera présente le samedi 12 mars de 15h à 18h.

FG31

### Conférence à la Mosaïque le 16 mars

La Mosaïque communique : la conférence initialement prévue le jeudi 10 mars 2016 est reportée au **mercredi 16 mars**. La conférencière Geneviève Furnémont y parlera

de « *Modigliani, l'ange au visage grave* ». La conférence aura lieu à la Salle de l'Age D'Or (derrière la mairie) à 20h30. Entrée libre.

FG31

La Mosaïque

### Les inscriptions à l'exposition collective sont ouvertes



Lors de l'exposition 2015: 50X50 pour les oeuvres, à peine plus de 50 cm de haut pour le plus jeune visiteur

La galerie la Mosaïque organise, du 19 mai au 1er juin prochain, une exposition collective, avec une seule contrainte : **toutes les œuvres devront être au format 50X50** (sous-verre compris pour les œuvres sur papier). Pas de dimension imposée pour les sculptures. Afin que l'exposition soit véritablement collective et populaire, chaque artiste proposera au maximum 3 œuvres. Chacun fixe librement ses prix. Les demandes d'inscription doivent parvenir à la Mosaïque **au plus**

**tard le 6 avril**, et être envoyées par mail, courrier ou dépôt e dossier à la galerie, accompagnées de photos des œuvres proposées. Prix de l'inscription : 6 euros pour les adhérents à jour de leur cotisation ; 12 euros pour les non adhérents. Renseignements et inscriptions auprès de la galerie, au 05 61 09 07 70. Mail : [contact@apanet.fr](mailto:contact@apanet.fr) Site : <http://galerielamosaïque.fr> Adresse postale : rue Paul Riello, centre commercial Belbèze, 31240 Saint-Jean.

FG31

### Nouveaux horaires à la mairie

La mairie communique : à compter du 1er mars 2016, la mairie ferme ses portes à **17h 30 le vendredi**. Les

autres jours les horaires sont inchangés (9h-12h et 13h30-18h, du lundi au jeudi ; 9h-12h le samedi).

FG31

SAINT-JEAN

A la recherche de la nouvelle star des MJC

## Test Ta Vox



Les saint-jeannaises Clara (à g.) et Léa

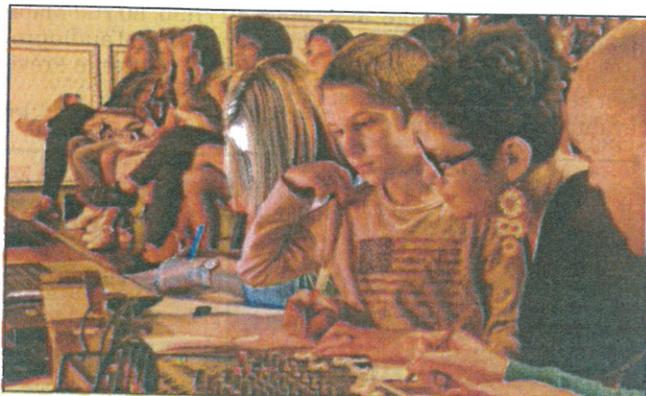
Mercredi dernier, la MJC du Pont des Demoiselles organisait la 3ème édition du concours de chant Test Ta Vox. Chanson française, internationale, rock, slam, jazz, lyrique... tous les styles étaient permis. Objectif : se tester, se présenter au public, être sur scène face à un jury de professionnels, et surtout, s'amuser. Sur les 17 candidats, deux saint-jeannaises, Léa et Clara, tentaient l'aventure. Après quelques répéti-

tions et cours de chant, est venu le moment de monter sur scène. Jolie satisfaction pour Clara, qui a eu la chance d'être sélectionnée, avec 7 autres candidats, pour participer aux demi-finales et finale qui auront lieu pendant les vacances de printemps, le mercredi 20 avril. Rendez-vous sur le site <http://mjcsaintjean.free.fr> pour voir la vidéo du concours.

FG31



Dans l'attente du verdict



Dans le jury, Johanna (au centre), animatrice chant à la MJC du Pont des Demoiselles

Un atelier animé par Jean-Christophe Dulot

## Boostez votre confiance !

Dimanche 6 mars, de 9h45 à 12h15, Gymnasia vous propose de tester un atelier sur le thème « **Boostez votre confiance** ». Animé par Jean-Christophe Dulot, spécialiste de la gestion des émotions et de la confiance en soi, formé à l'EFT (Emotional Freedom Techniques, techniques de libération des émotions) et à la Pleine



J-Ch. Dulot, spécialiste de la gestion des émotions

Conscience, cet atelier a pour objectif de vous accompagner pour gérer vos situations de stress. Vous arrive-t-il de vous dire que vous manquez de confiance en vous ? Vous arrive-t-il de vouloir changer des petites choses dans votre vie sans y arriver ? L'atelier du dimanche 6 mars sera résolument positif et vous montrera comment développer votre confiance en

vous et trouver des ressources pour accéder au bien-être. L'atelier se déroulera dans les locaux de Gymnasia, 12 Chemin du Bois de Saget à Saint-Jean. Le tarif est de 40 euros pour la séance d'une durée de 2h30. **Attention, le nombre de places est limité.** Renseignements et inscriptions sur [www.axyhom.fr](http://www.axyhom.fr) et auprès de Jean-Christophe Dulot au 06 75 44 63 38.

FG31

## La question du handicap en entretien d'embauche

Rappel : il reste quelques places pour participer à l'atelier consacré à « **la question du handicap en entretien d'embauche** ». Cet atelier, organisé par la Maison Commune Emploi Formation du Nord Est Toulousain (MCEF du Net), se déroulera le mercredi 23 mars de 9h à 12h à la Maison des Associations de Saint-Loup- Cammas. Il

s'adresse aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et traitera de différentes thématiques : parler de son handicap en entretien d'embauche, aborder les restrictions professionnelles, proposer des techniques de compensation... Inscription obligatoire auprès de la MCEF. Tél : 05 34 25 02 29. Mail : [info@mcef-net.fr](mailto:info@mcef-net.fr)

FG31

04 MARS 2016

## SAINT-JEAN

### Rose Wilson offre un concert

À 28 ans, ce petit bout de femme a décidé de surfer entre profondeur et légèreté ! Originnaire de Saint-Jean, c'est à Paris qu'elle a posé ses valises... Auteur, compositeur, interprète, lorsqu'on lui demande de décrire son style, Rose Wilson répond : « De la pop pour l'énergie, de la délicatesse pour la rêverie poétique, du français pour les racines et de l'anglais pour que ça swingue ». Ses chan-



Rose Wilson a passé sa jeunesse à Saint-Jean.

sions intimes et singulières dévoilent sa voix chaude et enivrante et laissent entrevoir son univers imaginaire et fantaisiste. C'est en 2015, réunis autour d'une même passion, que Rose Wilson s'entoure d'une équipe de jeunes musiciens : Romain Métra, aux percussions, Jeid Sad, à la basse, et Amine Cognito, à la guitare. De passage à Saint-Jean, elle propose un concert gratuit (variété pop) le jeudi 10 mars, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo. Rose Wilson présentera son premier album, lors de cette soirée qui promet d'être riche en émotions. « En bref... Une artiste à part entière à ne louper sous aucun prétexte ! » comme le signalent ses déjà ses nombreux admirateurs. « Je suis heureuse de revenir à mes sources et de présenter, avec toute mon équipe, cet album écrit et composé à Paris », confie Rose Wilson.

Contact : 06 11 74 14 98

le fait du jour

## Députés : où va leur réserve d'argent ?

l'essentiel

Environ 1 300 000 € ont été budgétés, votés puis redistribués par les 10 députés de la Haute-Garonne au titre de la Réserve parlementaire 2015. Mais comment nos députés ont-ils « dépensé » cet argent public ?

Cela fait seulement trois ans que les contribuables électeurs ont le droit de savoir comment leurs députés utilisent l'argent alloué à leur circonscription au titre de la « réserve parlementaire », une somme qui atteint cette année plus de 81 millions d'euros sur l'ensemble de la France. En Haute-Garonne, cette somme tourne autour de 1 300 000 €, chacun des dix députés percevant 130 000 €, « enfin 129 000 €, puisqu'au lendemain des municipales de 2014, nous avons décidé de retirer chacun 1 000 € de notre réserve afin de constituer un fonds national destiné à poursuivre l'aide aux associations privées de subventions par les mairies Front national », indique Christophe Borgel, député socialiste de la 9e circonscription.

La solidarité, l'aide associative vecteur de lien social, mais aussi coups de pouce plus confidentiels, plus personnels — bien que toujours dirigés vers des personnes morales publiques —, c'est la raison d'être de la réserve parlementaire. « Avec toujours ce souci de privilégier la dimension locale », précise Gérard Bapt. Le député socialiste de la 2e circonscription justifie ainsi sa plus grosse dépense, 37 000 € pour sa commune de Saint-Jean,

« par la construction d'un logement d'urgence pour les sans-logis ». Dans l'ensemble, les députés haut-garonnais (9 Parti socialiste + 1 Les Républicains) privilégient les « lignes fortes » au détriment de ce qui pourrait s'apparenter à du saupoudrage, voire à du clientélisme. Ainsi, Catherine Lemorton (PS, 1re circonscription) qui offre 80 000 € pour le projet de médiathèque de Cornebarrieu, que la préfecture conteste d'ailleurs au tribunal administratif, par rapport au plan de prévention des inondations. Ou en-

core Françoise Imbert (PS, 5e circonscription) qui donne généreusement 30 000 € à l'emblématique association d'aide aux handicapés « Marie-Louise » de Gratentour. Sachant que la palme revient à Patrick Lemasle (PS, 7e circonscription) qui gratifie sa commune de Montequieu-Volvestre d'une enveloppe de 110 000 €.

Projets forts, fédérateurs, qui exigent de solides aides que permet la réserve parlementaire ; mais aussi, à l'inverse, quantité d'aides plus modestes mais qui ont l'avantage de contenter un maximum de personnes : c'est un peu le choix effectué par Laurence Arribagé (Les Républicains, 3e circonscription) en 2015, laquelle ne compte pas moins d'une cinquantaine de lignes bénéficiaires, toutes en dessous des 8 000 €. « Attention, observe Christophe Borgel, il y a aussi des associations qui demandent des sommes précises parfois peu élevées. »

**37 000 € alloués par Gérard Bapt pour la construction d'un logement pour les sans-logis**

Xavier Hurtevent

repères

# 81,2

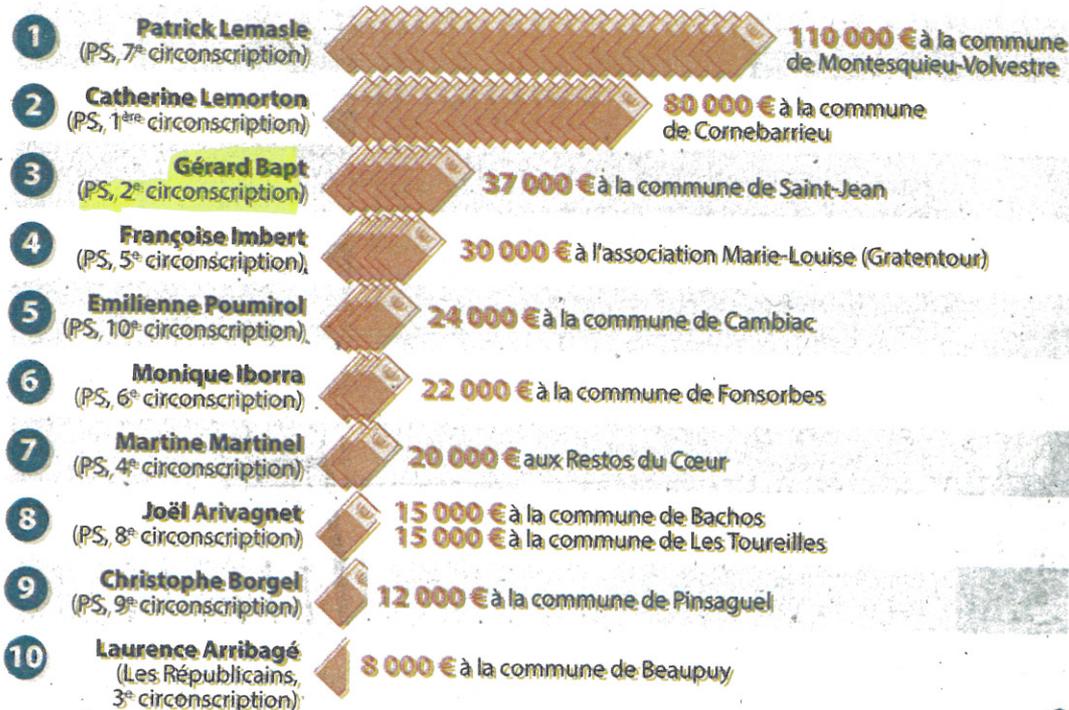
**MILLIONS D'EUROS** > redistribués. C'est le montant total de la Réserve parlementaire de nos 577 députés concernant l'exercice 2015, avec environ 1,3 M€ au titre de la Haute-Garonne et de ses dix circonscriptions.

« Face au nombre important de demandes émanant des associations et des communes, la difficulté réside dans le fait de choisir ! ».

**Gérard Bapt**, député de la 2<sup>e</sup> circonscription

## Top 10 des plus grosses dépenses au titre de la « Réserve parlementaire 2015 »

04 MARS 2016



**POUR ALLER PLUS LOIN** Journal numérique : cliquez sur l'infographie pour voir la répartition de la réserve par tous les députés de Midi-Pyrénées.

## LA HAUTE-GARONNE PLUTÔT DÉPENSÈRE

En 2015, sur l'ensemble du territoire, 81,2 millions d'euros (sur les 90 M€ alloués aux députés) auront été utilisés au titre de la réserve parlementaire. La répartition est plutôt disparate selon les départements. Les plus dépensiers en la matière sont, sans surprise, Paris et ses départements limitrophes, mais aussi le Nord. Ici, les députés ont distribué plus de 2 millions d'euros dans leur département. Viennent ensuite, avec des dépenses étalées entre 1 M€ et 2 M€, les 12 départements suivants : Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Bas-Rhin, Moselle, Finistère, Ile-et-Vilaine, Gironde, Rhône, Isère, Bouches-du-Rhône, Hérault et... Haute-Garonne. Quant aux départements les moins gourmands, mais aussi parce que les demandes et besoins sont

moins, la palme revient à la Haute-Marne, le Territoire-de-Belfort, la Creuse, la Lozère, les Alpes-de-Haute-Provence, mais aussi les deux départements de Corse (subventions à hauteur de moins de 250 000 €). Autre enseignement significatif du bon usage de cette dépense publique au sein de l'Assemblée nationale : ce sont les députés socialistes qui s'avèrent les plus gourmands avec 41,7 M€ alloués au groupe PS à l'Assemblée ; suivent les députés UMP/Les Républicains avec 26,1 M€, puis le groupe UDI (3,80 M€), les Ecolos (2,4 M€), les Radicaux de Gauche (2,1 M€), le Parti communiste (2 M€) et encore 0,90 M€ chez les non-inscrits. Enfin, il n'est pas inintéressant de citer le « tiercé » des plus grands « réservistes parle-

mentaires », ceux qui ont disposé en 2015 de sommes bien supérieures à la moyenne des 577 députés de l'Hémicycle, rappelons 130 000 € par député. Il s'agit de Gilles Carrez, député Les Républicains du Val-de-Marne mais surtout président de la commission Finances à l'Assemblée nationale, qui a perçu jusqu'à 786 500 € l'an passé. Il est suivi de Claude Bartolone, député PS de la Seine-Saint-Denis et président de l'Assemblée nationale, qui a touché 520 000 € en 2015. On trouve en troisième position André Chassaigne, député PC du Puy-de-Dôme et président du groupe « GDR » (gauche démocrate et républicaine) à l'Assemblée, pourvu de 286 500 € en 2015.

X. H.

05 MARS 2016

## SAINT-JEAN

# Mobilisation pour les chrétiens d'Orient

La mobilisation pour les chrétiens d'Orient et autres minorités ne faiblit pas à Saint-Jean. Et fédère les énergies bien au-delà des traditionnels clivages politiques. Tous ont à cœur de s'investir un maximum pour coller des affiches et distribuer des prospectus annonçant le concert « Cœur Joie ». Cette manifestation s'inscrit dans la tournée exceptionnelle de la chorale syrienne qui désire « apporter un message de paix et d'espérance ». Le concert aura lieu le samedi 19 mars prochain, à Toulouse, à 19 heures, à la Halle aux Grains.

« La mobilisation a commencé pour la réussite de ce concert de solidarité vers les populations civiles qui souffrent de-



Gérard Bapt et Colette de Luze vont apposer l'affiche du concert devant la mairie.

puis des années en Syrie. Des populations qui s'accrochent à leur culture de coexistence et de laïcité : là chorale est chrétienne, les musiciens sont mu-

sulmans... Le bénéfice espéré viendra en aide aux familles de toutes communautés », exprime le député Gérard Bapt, président du groupe d'amitié

France-Syrie à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, Colette de Luze, présidente de Saint-Jean Renouveau (A.R.J.S) qui s'est aussi complètement impliquée pour la réussite de ce concert, confie : « Notre association saint-jeannaise soutient, autant qu'elle le peut, ceux qui œuvrent pour l'aide aux chrétiens et minorités d'Orient ».

Le concert « Cœur-Joie » s'appuie sur une chorale de 150 Syriens dont 114 enfants choristes et 15 musiciens. Le répertoire est varié : byzantin, syriaque, arabe et français.

Les réservations (entrée 12€) se font sur [weezevent.com/coeur-joie](http://weezevent.com/coeur-joie) ou par téléphone au 01 83 92 16 53.

05 MARS 2016

## CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS

### La pétanque se replie à Saint-Jean



Les pétanqueurs avant le coup d'envoi.

Les pétanqueurs de Castelnau-d'Estrétefonds ont été éliminés dès le premier tour de la coupe de France par le club de Cox. Pourtant, après les têtes à têtes et les doublettes, le club menait 14 à 7. Mais les deux triplettes ont été perdues dont une 13 à 11 après avoir été mené 8 à 2. Le club devait organiser un concours qualificatif triplettes hommes et femmes les 2 et 3 avril prochains, 160 triplettes étaient prévues mais le club se voit dans l'impossibilité de l'organiser, le tour du terrain de football ne pouvant

être tracé (terrain occupé par plusieurs matchs). « Après concertation avec nos amis du foot et Nadine Abad, le club renonce à l'organisation de ce concours qui sera organisé par le club de Saint-Jean. Pour éviter tout autre désagrément, la mairie s'engage à agrandir notre terrain de pétanque le long du chemin du Moulin, ce qui nous permettra d'être autonomes et d'organiser de futurs grands concours d'environ 200 équipes », commente le bureau de la Pétanque.

07 MARS 2016

## **SAINT-JEAN**

### **Fermeture de la mairie**

Depuis vendredi 4 mars dernier, la mairie ferme désormais ses portes à 17 h 30 tous les vendredis (au lieu de 18 heures).

### **Concert Rose Wilson**

La Saint-Jeannaise d'origine Rose Wilson offrira un concert gratuit variété pop le jeudi 10 mars, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo.

### **Conférence Modigliani**

La conférence Modigliani, organisée par l'Apanet, aura lieu jeudi 16 mars, à 20 h 30, à la salle de l'Âge d'Or. Contact : 05 61 09 0770.

### **19-Mars**

La commémoration du 19-Mars 1962 (cessez-le-feu guerre d'Algérie) aura lieu samedi 19 mars, à 11 heures, devant le monument aux morts.

06 MARS 2016

## **SAINT-JEAN**

Mme Hélène DUBOSCO, sa fille  
et son époux Claude ;  
Mme Isabelle MORA, sa fille ;  
M. Daniel MORA son fils  
et son épouse Carmen ;  
ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants,  
parents et amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

### **Madame Germaine MORA**

survenu à l'âge de 87 ans.  
Les obsèques civiles auront lieu  
le lundi 7 mars 2016, à 16 heures,  
au nouveau cimetière de Saint-  
Jean.

S'informer : PF Saint-Jeannaises  
Saint-Jean, Balma - Tél. 05.61.35.04.05

**SAINT-JEAN**

08 MARS 2016

## De l'abstraction et des ours à la galerie La Mosaïque

La galerie La Mosaïque accueille Thérèse Bosc, Laure Aurel et Dominique Guichard. Thérèse Bosc peint les lieux où elle vit, la mer en couleurs douces et en sensibilité, mais surtout le causse du Quercy, avec sa terre aride, ses pierres qui structurent ses toiles, ses couleurs parfois austères, parfois chaudes et profondes. Son travail est inspiré de Soulages pour la matière, N. de Staël pour la construction et Zao Wou Ki pour les couleurs.

Laure Aurel construit ses œuvres à partir du blanc, de blanc gorgé de matière, puis des lignes jetées en pâte de la toile et elle monte ses créations avec des touches de couleurs violentes, à la manière des Expressionnistes, faisant alors apparaître des formes que chacun doit ima-



Élus et artistes, lors du vernissage de l'exposition.

giner, animaux, oiseaux, instruments de musique. Un beau retour après six ans d'absence. Dominique Guichard expose ses sculptures pour la 1<sup>re</sup> fois. Elle aime le modelage, la terre, son travail est instinctif, ses sujets divers, musiciens, danseurs, ballerines, ses techniques multiples... Et puis il y a la série des

ours, en raku pour la plupart, aux lignes épurées, à la texture douce avec des poses qui ont ému le nombreux public. Exposition à voir jusqu'au 16 mars. À ne pas manquer le 16 mars salle de l'Âge d'or, à 20 h 30, la conférence Modigliani.

<http://apanet.fr>

0 8 MARS 2016

# SUPER MAMIES 2016



De g. à d., Jean-Luc Nardella, président du comité des fêtes, l'humoriste marseillaise, Zize, Sophie Darel, Maguy et Fabienne Ollier, présidente du comité Super Mamie France.

## MAGUY, LE THÉÂTRE POUR SOIGNER L'ÂME

Depuis son infarctus, l'élue de Midi-Pyrénées, 68 ans, a choisi de sourire à la vie et de donner du bonheur autour d'elle.

L'élection de la Super Mamie Midi-Pyrénées 2016 était une première pour Saint-Jean, une commune située au nord de Toulouse. Âgée de 68 ans, Maguy Laroque-Grijalvo, la gagnante, est à la tête d'une grande tribu : quatre garçons, huit petits-enfants, et un arrière-petit-fils de 16 mois, Kyle. Heureuse, notre Super Mamie l'était doublement : « Cette élection m'a permis de retrouver Josette, une amie du pensionnat des sœurs de la Présentation de Castres à Lacau-les-Bains (Tarn) où mes parents m'ont placée dès l'âge de 3 ans », nous a-t-elle expliqué.

À la naissance de sa fille, le père de Maguy, militaire de carrière, était basé à Montauban, dans

le Tarn-et-Garonne. Muté à Lacau, dans le Tarn, il est devenu garde-forestier.

« J'ai voulu donner à mes quatre fils l'affection que je n'ai pas reçue, confie la dynamique sexagénaire. J'ai travaillé très tôt (après mon certificat d'études), comme gouvernante dans une famille qui m'a traitée comme leur enfant. J'avais deux rêves : devenir infirmière pour soigner le corps et faire du théâtre pour soigner l'âme. »

### Porcelaine

À 38 ans, Maguy a passé son bac. Deux ans plus tard, elle a quitté son premier mari, pour travailler à Paris dans une maison d'édition. Elle est revenue à Saint-Jean huit ans plus tard,

à la naissance d'Adeline, sa première petite-fille. Puis s'est mariée avec Claude. Tous deux viennent de fêter leurs noces de porcelaine (20 ans).

Si cette sémillante grand-mère est à la

Victime d'un infarctus il y a cinq ans, Maguy a depuis décidé de savourer l'existence avec un appétit déçu. « Je me dis que chaque seconde est plus importante que ce que j'ai vécu. Je laisse de côté tout ce qui est

**À 38 ans, elle a passé son bac ; deux ans plus tard, elle travaillait à Paris dans une maison d'édition**

retraite, elle n'est pas inactive pour autant ! Conseillère municipale, elle s'occupe bénévolement de la troupe de théâtre de sa ville. Trois fois par semaine, elle réunit vingt-trois comédiens amateurs pour préparer le spectacle annuel au bénéfice du Téléthon.

triste. Je souris à la vie comme à mes huit petits-enfants. Je leur dis que je les aime », nous a-t-elle expliqué.

Pas de doute, la région Midi-Pyrénées a choisi une concurrente en or pour la représenter le 12 juin prochain à l'opéra de Nice ! ■

Dominique PRÉHU

## SAINT-JEAN



Le relais assistantes maternelles (RAM) de la Saint-Jean, avenue Lapeyrière.

## Soirée autour des assistantes maternelles

Pour la 1<sup>re</sup> fois à Saint-Jean, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la FEPEM s'associent pour une soirée information et débat. Elle réunira les parents, les futurs parents employeurs d'assistantes les professionnels de l'enfance et de la famille et les assistantes maternelles agréées sur le thème : « le contrat de travail et les points de vigilance ».

09 MARS 2016

La FEPEM Midi-Pyrénées (Fédération des Particuliers EMPloyeurs à domicile) regroupe et fédère des associations de parents employeurs à domicile. Elle accompagne, conseille et informe les parents employeurs... sur les questions administratives et juridiques concernant l'accueil de leur enfant chez une assistante maternelle ou à leur domicile...

Cette soirée information et débat se tiendra mardi 15 mars prochain, de 20 heures à 21 h 30 l'Espace Palumbo. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance. Les organisateurs rappellent que les places sont limitées dont que l'inscription est obligatoire. Participation libre.

*Renseignements et inscriptions*  
*petite.enfance@mairie-*  
*saintjean.fr ou par téléphone*  
*au 0562 8997 98.*

## SAINT-JEAN

# La pêche développe le lien social

Un groupe de jeunes gens du Mirail (5 garçons et une fille) a été reçu au bord du lac de la Tuilerie par Claude Marrigues, président du club de pêche de Saint-Jean. Ce dernier avait à ses côtés Thierry Baco, Philippe Benza, Dominique Operti et Francis Zanone, membres du bureau. Ces jeunes étaient encadrés par Philippe Jean et un de ses collègues, éducateurs de rue, dans le cadre du « Club de prévention du Mirail » (Conseil départemental) et deux éducateurs et un adulte. Les Toujousains du Mirail ont découvert les plaisirs de la pêche aidés et conseillés par les membres de l'association locale. Ce fut un après-midi convivial et ludique à la fois, une illustration du vivre ensemble. L'ensemble des participants a même promis de



Les jeunes et les pêcheurs à l'issue de la partie de pêche au lac de la Tuilerie. /Photo DDM

se revoir rapidement. Demain vendredi au lac de la Tuilerie, à 13 h 30 aura lieu un lâcher de truites (100 kg + 30 kg de grosses). « Vous pourrez, pour ceux qui ne l'ont encore vu, découvrir le toboggan concocté par notre

ami Yves Baco. Nous vous attendons nombreux samedi 12 mars, dès le lever du jour, pour taquiner les truites et autres poissons, dans le cadre magnifique du lac de la Tuilerie », rappelle Claude Marrigues. Les membres du bu-

reau seront présents pour vendre des cartes journalières pour les non-adhérents. Le lâcher suivant aura lieu le 1er avril (jour de poisson !!!). Pour tous renseignements contacter le président Claude Marrigues 06 68 18 15 78

SAINT-JEAN

## Commémoration du 19 mars

La municipalité commémorera le souvenir du 19 mars 1962 le samedi 19 mars. Rassemblement à 10h 15 devant la mairie, avant le dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

FG31

## Une réunion d'information pour les assistantes maternelles et les parents employeurs

Mardi 15 mars à 20h, le service Solidarité et Petite Enfance de la commune organise une réunion d'information à l'Espace Palumbo, à l'intention des assistantes maternelles et des parents employeurs. Le Relais Assistantes Maternelles et la Fédération des Particuliers employeurs à domicile (FE-PEM) seront associés pour parler du thème : « **le contrat de travail et les points de vigilance** ». La réunion est ouverte à tous, mais il est impératif de s'inscrire en appelant le service petite enfance au 05 62 89 97 98 ou par mail à [petite.enfance@mairie-saintjean.fr](mailto:petite.enfance@mairie-saintjean.fr)

FG31

SAINT-JEAN

## Des jeunes du Mirail découvrent les joies de la pêche



Il y a quelques jours, l'association de pêche a accueilli une délégation de jeunes du Mirail accompagnés par deux éducateurs de rue...

Page 14

## G+ pour un environnement préservé, mais avec nos amis les animaux !



Frédérique, Valérie et Océane

Samedi dernier, le collectif **Génération+** organisait à l'Intermarché de Saint-Jean une collecte de produits pour animaux : aliments, mais aussi gamelles, plaids, paniers... L'objectif étant de répartir le produit de collecte, selon leurs besoins, entre le refuge de Castelginest et l'association humanitaire Entr'aide 31 qui va organiser, avec les bénévoles de G+, une tournée de maraude auprès de personnes sans abri et de leurs animaux. L'opération de samedi a connu un formidable succès grâce aux nombreux soutiens que le collectif a tenu à remercier : l'Intermarché pour son chaleureux accueil, sa disponibilité et son aide ; le studio photo saint-jeanais 13/31 ; les organisateurs saluent surtout l'immense

générosité des clients qui ont rempli de nombreux caddies. Il a fallu effectuer plusieurs allers et retours pour stocker tous les dons dans le garage mis à disposition par une adhérente, en attendant de les livrer aux bénéficiaires ! De plus, les bénévoles ont eu la satisfaction de recevoir la visite de M. Pierre Saulnier, conseiller municipal, venu soutenir leur action. « *Un très grand moment intergénérationnel de convivialité, qui a été très apprécié par les nouvelles adhérentes Claude, Esmeralda, Valérie et Océane !* », se sont réjouis les responsables de G+, avant de conclure : « *Cela nous permet de rajouter à notre projet une cité accessible dans un environnement préservé, mais avec nos amis les animaux !* ».

FG31



Valérie avec Claude et Esmeralda

Association de pêche

## Des jeunes du Mirail découvrent les joies de la pêche



Autour du président Claude Marrigues (en jaune), les jeunes visiteurs et les membres du bureau de la pêche

Une première réussie pour l'Association de Pêche de Saint-Jean ! Le 27 février, le président Claude Marrigues, accompagné des membres du bureau Thierry Baco, Philippe Benza, Dominique Operti et Francis Zanone, a accueilli une délégation de jeunes du Mirail accompagnés par deux éducateurs de rue. Six jeunes ont pu ainsi découvrir les joies de la pêche dans le cadre bucolique du lac de la Tuilerie. Une expérience à renouveler dès que possible ! Par ailleurs, l'association rap-

pelle qu'un lâcher de truites aura lieu ce vendredi 11 mars, suivi d'une partie de pêche samedi 12, dès l'aube. Un autre lâcher aura lieu le vendredi 1er avril - jour de poisson !!! - avec partie de pêche le samedi 2. A noter que les non adhérents peuvent toujours acquérir des cartes de pêche journalières auprès des membres du bureau présents au lac les jours de pêche. Pour tout renseignement, appeler le président, M. Marrigues, au 06 68 18 15 78.

FG31



Distribution d'asticots pat Philippe Benza, le garde-pêche



Une après-midi au bon air de Saint-Jean

# Après Palumbo, un CD

Durant toute cette semaine, la salle Palumbo a résonné de la musique de **Rose Wilson** et ses musiciens. Le groupe des quatre était en effet en résidence d'artiste à Saint-Jean, ce qui lui a permis de disposer de la scène de Palumbo, des installations, et des services du technicien son et lumière de la commune. Point d'orgue de la semaine : un concert gratuit auquel étaient conviés tous les fans de bonne variété pop. Pour Rose Wilson, originaire de Saint-Jean, se retrouver sur les lieux de ses débuts signifie en même temps retour aux sources et nouveau départ : avec Jeid Sad, bassiste, Amine Cognito, guitariste et Romain Metra, percussionniste, les trois musiciens avec qui elle travaille depuis l'été dernier, elle prépare son premier CD qu'elle va enregistrer dès son retour à Paris, dans quelques



Rose Wilson avec Jeid Sad, Amine Cognito et Romain Metra

jours. Pour la chanteuse, parolière et mélodiste, la présence de ces trois musiciens aux sensibilités diverses lui a permis d'enrichir son univers et de trouver un style bien à elle, ce qu'elle résume à sa façon : « *On fusionne à quatre sur un même univers !* ». Rose Wilson, un nom bien toulousain qu'on pourrait retrouver très bientôt sur les affiches parisiennes !



Derniers réglages sur la scène de Palumbo

FG31

Expo à la Mosaïque

## Trois drôles de dames... et un ours

Pendant cette quinzaine, les dames sont à l'honneur à la Mosaïque ! **Thérèse Bosc** aime les couleurs et les paysages âpres du Quercy. Elle fabrique sa propre peinture à l'huile, ou plutôt un médium à base d'huile ; aux pinceaux, elle préfère les spatules et autres outils dénichés dans les magasins de bricolage. « *Quand je pense aux falaises du Quercy, je deviens pierre et lichens. Quand je peins, je deviens peinture* ». Et quand elle expose à la Mosaïque, elle emporte le visiteur dans un monde bien à elle ! **Laure Aurel** joue elle aussi avec les couleurs qu'elle juxtapose, superpose, assemble ... sans aucune idée préconçue si ce n'est celle de trouver une lumière et une harmonie d'où émerge un univers plein de poésie et de fantaisie. Enfin, la surprise du chef, c'est **Dominique Guichard** que l'on avait quitté il y a quelques années conseillère municipale, et que l'on retrouve ici sculptrice. Personnages tout



De g. à dr: G. Picard, président de la Mosaïque, D. Vézian, maire, Laure Aurel, Dominique Guichard, G. Destigny, conseiller municipal, G. Bapt, député et Thérèse Bosc



Mme Vézian, maire, avec les trois artistes

en rondeur et en douceur, raku polis comme du marbre, auxquels s'est joint un magnifique ours -qualifié

d'érectile par le président Gérard Picard - qui a attiré tous les regards et titillé les curiosités ! L'exposition se

poursuit jusqu'au 16 mars, ne la manquez pas !

FG31

# Voix du Midi

10 MARS 2016

↳ **PORTRAIT** P.7

## Maguy est la nouvelle Super Mamie d'ici!



A photograph of four women standing together. The woman in the center is wearing a red sash that reads "SUPER MAMIE MIDI-PYRENEES 2016". The women are dressed in a variety of styles, including a polka-dot top, a lace jacket, and a red blazer.

10 MARS 2016

PORTRAIT

## Maguy, une Super Mamie de Haute-Garonne pleine d'énergie

Maguy Larroque-Grivaljo, de Saint-Jean, a été élue Super Mamie le 28 février dernier.

**M**aguy Larroque-Grijalvo a été élue Super Mamie Haute-Garonne, dimanche 28 février 2016, à Saint-Jean. Son énergie et son amour de la vie ont convaincu le jury. Elle représentera la région lors de l'élection nationale de Super Mamie, en juin, à Nice.

De son élection, elle garde un souvenir ému. « On est là, il ne reste que deux concurrentes, deux amies, parce qu'on s'est liées d'une amitié très forte, on se tient la main, on a envie d'être deux plutôt qu'une. Et puis on annonce votre nom. On n'y croit pas. On est émue, on en perd la voix. C'est très fort: la famille qui s'exclame, les gens qui applaudissent, on est dans la lumière... »

### Une passion pour le théâtre

Et pourtant, Maguy n'avait pas vraiment d'ambition en matière de concours. Alors qu'elle cherchait des candidates pour aider le Comité des fêtes de Saint-Jean (qui organisait la soirée avec le comité Super Mamie), elle s'est



© MIEKA NIELA

finallement inscrite, pour accompagner une amie... Un peu à la rigolade, et parce que ça ne lui faisait pas peur. Alors gagner, vous pensez bien...

Maguy habite Saint-Jean depuis 20 ans. Elle travaillait comme intendante dans une maison de retraite, où elle prenait plaisir à proposer des animations pour les personnes âgées. À la retraite, sans projet particulier, elle a rejoint l'AVF, d'abord pour des cours d'anglais, et finalement pour y être bénévole. Elle s'occupe notamment

de l'activité théâtre. Maguy est la maman de « quatre garçons magnifiques, qui ont fait mon bonheur en épousant des femmes charmantes que je considère comme mes filles ». Ils lui ont donné « huit petits-enfants admirables ».

Maguy est une jeune arrière-grand-mère : son premier arrière-petit-fils a 16 mois, et sa petite sœur est prévue pour le mois de juin, pendant l'élection de Super Mamie à Nice.

### « Tu es le cœur de la famille »

Sa famille, ses enfants, ses petits-enfants, pour Maguy, « c'est du miel, du sucre, c'est tout amour ». Elle qui vient d'une famille de 17 enfants, donnerait tout pour les siens. C'est une famille très soudée. « On se retrouve pour des repas, les grandes occasions, des vacances à la mer chaque année, Noël et le Premier de l'An, une fois chez moi, une fois chez une de mes belles-filles, raconte-t-elle.

Cette famille très présente et très aimante était bien entendue réunie pour l'élection de

Maguy. Ce jour-là, elle a lu l'un de ses poèmes. Son plus jeune fils a pris la parole pour la présenter: « Il m'a fait fondre ». Et l'une de ses petites-filles est également montée sur scène pour lui dire: « Tu es le cœur de la famille ». « Je ne manque pas une occasion de leur dire que je les aime. » Maguy ne prétend pas être parfaite, mais est très fière de ce qu'elle a construit. Il y a cinq ans, elle a fait un infarctus. Rétablie et reconnaissante du soutien apporté par sa famille et ses amis de l'AVF, elle s'est dit: « Tu ne perdras pas un seul jour ». Alors depuis, pour ne pas sentir « le goût amer des choses qui n'ont pas été faites », Maguy veut profiter de la vie au maximum, et savourer le bonheur d'être entourée de gens qui l'aiment. Elle ose tout: monter en hélicoptère, faire du parapente avec son petit-fils pour fêter son BEPC... Et se présenter au concours de Super Mamie! Le 12 juin, on la retrouvera donc à l'Opéra de Nice. Bien sûr, toute la famille sera là, les amis aussi.

GWENDOLINE KERVELLA

## RÉSERVE PARLEMENTAIRE

# L'argent de nos députés en 2015

Comment les élus de Haute-Garonne ont-ils dépensé leur réserve parlementaire en 2015 ? Le point avec les députés toulousains.

10 MARS 2016

Un pôle culturel à Cornebarrieu, des subventions aux Restos du cœur ou encore, des aides à la création de clubs sportifs... Comment les députés de Haute-Garonne ont-ils dépensé leur argent en 2015 ? Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée nationale a publié, lundi 29 février, le détail de la répartition des subventions accordées aux députés dans le cadre de la réserve parlementaire. Et les dépenses varient largement d'un député à l'autre.

### ► Catherine Lemorton

La députée PS et présidente de la commission des affaires sociales a partagé l'intégralité de son budget de 260 000 euros (en sa qualité de présidente de commission) entre diverses associations, à but essentiellement social et humanitaire. 80 000 euros ont également été alloués à la construction d'une salle de spectacle et d'une médiathèque à Cornebarrieu.

### ► Gérard Bapt

Le député PS de la deuxième circonscription de Haute-Garonne a dépensé 120 000 euros sur son budget de 130 000 euros, avec une large part consacrée à la MIC de la commune de Saint-Jean, dont il fut longtemps le maire et

reste l'un des élus, ainsi qu'à l'organisation d'événements sportifs et culturels sur sa circonscription.

### ► Christophe Borgel

Le député PS de la neuvième circonscription de Haute-Garonne a dépensé l'intégralité de ses 130 000 euros, avec une large part consacrée à la création de clubs sportifs ainsi qu'à l'organisation d'événements culturels. Le député a également subventionné en priorité les associations à but éducatif et pédagogique ainsi que les structures luttant pour une meilleure insertion professionnelle.

### ► Laurence Arribagé

La députée LR de la troisième circonscription de Haute-Garonne a dépensé 126 545 euros sur son budget de 130 000 euros. L'adjointe en charge des Sports à la mairie de Toulouse a privilégié les associations sportives et culturelles – en finançant notamment l'achat de matériel tel qu'une débroussailleuse pour l'association Bonrepos-Riquet (3 700 euros), ou des mini-bus et des véhicules de transport pour des structures sportives et associatives.

L'école élémentaire de Beaulieu a également reçu une aide pour financer l'installation d'escaliers dans la cour de



Comment les députés toulousains ont-ils utilisé leur enveloppe de 2015 ?

l'école (8 000 euros) tandis que l'association InPACTS a reçu 5000 euros pour financer la Maison de l'Autisme.

### ► Martine Martinel

La députée PS de la quatrième circonscription a utilisé sa réserve parlementaire en priorité pour les Restos du Cœur (20 000 euros), la Cimade, la Cie Nelson Dumont, l'association Contact (15 000 euros chacun) et pour le Centre de développement chorégraphique de Toulouse/Midi-Pyrénées (13 000 euros).

### ► Françoise Imbert

La députée PS de la cinquième circonscription a utilisé la totalité de ses 130 000 euros alloués, et ce, majoritairement en faveur de l'association Marie-Louise (30 000 euros), du lycée agricole d'Ondes (20 000 euros), de la salle omnisports de Gratentour (17 000+7 000 euros) et pour la réhabilitation de l'église de Cépet (17 000 euros).

### ► Monique Iborra

La députée PS de la sixième circonscription possède la particularité de n'avoir utilisé que 56 500 euros sur 130 000. Sur

cette somme, l'élue a décidé de verser 22 000 euros pour la création d'un Point écoute jeunes à Fonsorbes et 10 000 euros pour une création audiovisuelle pour les enfants malades du CHU.

À noter que Carole Delga (huitième circonscription) et Kader Arif (dixième circonscription) ne figurent pas parmi les députés référencés par l'Assemblée nationale. Pour connaître le détail de leurs dépenses, il faut se référer à leurs suppléants, respectivement Joël Aviragnet et Emilienne Pomirol.

AMANDINE BRIAND

## C'EST QUOI, LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE ?

Chaque année, chacun des 577 députés de l'Hexagone reçoit une enveloppe moyenne de 130 000 euros, qu'il peut ensuite répartir à sa convenance, selon les causes ou les projets qu'il défend. La plupart du temps, ces fonds sont utilisés pour financer des projets associatifs ou communaux, dans la circonscription d'origine du député. Les sénateurs et le ministère de l'Intérieur bénéficient, eux aussi, d'une réserve, puisque des budgets respectifs d'environ 60 et 32 millions d'euros leur sont alloués chaque année. Au sein de l'Assemblée nationale, les budgets peuvent par ailleurs varier. Les membres du Bureau de l'Assemblée disposent ainsi d'une enveloppe de 140 000 euros. Le montant s'élève à 260 000 euros pour les vice-présidents, les questeurs, les présidents de groupe et les présidents de commission; et à 520 000 euros pour le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone.

## Une Légion d'honneur en cachette pour le prince héritier saoudien

L'Elysée estime que la remise de la décoration à Mohamed Ben Nayef est une « pratique protocolaire courante »

BEYROUTH - correspondant

Lors de la République, mais en catimini. Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed Ben Nayef, qui est aussi le ministre de l'Intérieur du royaume, a été décoré de la Légion d'honneur, vendredi 4 mars, par le président de la République François Hollande, qui a reçu à l'Elysée. Si la visite figurait à l'agenda du chef de l'Etat, la remise de médaille en revanche, n'a fait l'objet d'aucune communication officielle, ni avant ni après la cérémonie.

La présidence de la République s'est seulement contentée de publier sur son site Internet des photographies de l'entretien, sans légende, l'une d'elles montrant une poignée de mains entre François Hollande et son hôte

saoudien, qui tient un écran rouge contenant une décoration. Ce n'est que dimanche, à la demande de l'AFP, que l'Elysée a confirmé l'information publiée deux jours plus tôt par l'Agence de presse saoudienne (SPA). Celle-ci, visiblement moins embarrassée

que les autorités françaises, s'était félicitée de voir le numéro deux du royaume recevoir « la plus haute distinction française » ; en raison, affirme le communiqué, de « ses efforts dans la région et dans le monde dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme ».

### Riyad devrait récupérer les armes françaises destinées au Liban

L'industrie de défense française pourrait sauver la fourniture d'armement, pour 2,4 milliards d'euros, qui avait été initialement prévue pour le Liban dans le cadre du contrat « Donas » et menaçait d'être annulé. Financé par un don de l'Arabie saoudite, ce contrat destiné à soutenir les forces armées libanaises avait été suspendu en février par Riyad, qui craint de voir cette aide détournée par le Hezbollah chiite. « Le contrat sera mis en œuvre mais le client sera l'armée saoudienne », a déclaré le S mars Adel Al-Joubeir, chef de la diplomatie saoudienne. Signé en 2014, le montage triangulaire n'a débouché que sur une première livraison de missiles antichar en avril 2015, et seul un acompte de 600 millions a été versé à ce jour.

Le profil pas inhabituel de la présidence était sans nul doute destiné à éviter la résurgence des polémiques que la proximité diplomatique entre la France et l'Arabie saoudite déclenche à intervalles réguliers. Le royaume wahhabite est sous le feu des critiques des organisations de défense des droits de l'homme du fait de la politique très répressive qu'il applique à l'encontre de tous ses opposants, ainsi que des bombardements qu'il mène au Yémen depuis un an, qui ont causé la mort de centaines de civils.

La prudence de l'Elysée était rendue encore plus nécessaire par l'identité du dignitaire saoudien distingué ce vendredi. En tant que ministre de l'Intérieur, Mohamed Ben Nayef supervise aussi bien la traque des extrémistes de l'organisation Etat islamique, res-

ponsables de nombreux attentats en 2015, que la lutte contre les dissidents non violents et libéraux, comme le blogueur Raef Badawi, condamné en 2014 à dix ans de prison.

### « Réalisme politico-commercial »

En 2015, signe d'un durcissement du royaume, 153 personnes ont été exécutées, un niveau inégalé depuis vingt ans dans ce royaume ultra-conservateur régi par une interprétation rigoriste de la loi islamique. Le 2 janvier, 47 personnes avaient été mises à mort en une seule journée pour « terrorisme », notamment le dignitaire et opposant chiite saoudien Nimr Al-Nimr. Pour justifier son initiative, l'Elysée a parlé d'une « pratique protocolaire courante ». Le président de la République avait lui-même été « décoré de l'ordre su-

prême du Royaume » lors d'une de ses visites en Arabie saoudite, a-t-on rappelé de même source. Mais cela n'a pas suffi à prévenir les critiques. La décoration a notamment été dénoncée par le vice-président du Front national Florian Philippot, qui a évoqué sur Twitter une « légion du dés-honneur ».

Les blâmes ne sont pas venus que de l'extrême droite, le député socialiste de Haute-Garonne Gérard Bapt estimant dans un communiqué que « le réalisme politico-commercial ne devrait pas conduire à des postures morales à deux vitesses ». De son côté, l'essayiste Raphaël Glucksmann a relevé sur Twitter : « Une envolée féministe dans Ella. Puis une légion d'honneur au wahhabisme. François Hollande le Cohérent. »

BENJAMIN BARTHES

## Avis de décès

10 MARS 2016

### TOULOUSE - SAINT-JEAN

Monsieur André MANDLEUR, son époux ;  
Monsieur Alain MANDLEUR, son fils et son épouse Monique,  
Madame Martine DANJOU, née MANDLEUR sa fille,  
et son époux Michel ;  
Madame Christine BOSSELUT, née MANDLEUR, sa petite fille  
et son époux Vincent ;  
Madame Thérèse CARRE, sa sœur ;  
les familles CARRE, SIDEROFF ;  
Madame Catherine THOMASSIN, sa nièce et ses enfants ;  
Josiane LARCHER, Francine MALNORY,  
parents et alliés  
ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

### Madame Andrée MANDLEUR

survenu dans sa 93<sup>e</sup> année.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mars 2016,  
en l'église de Saint-Jean, à 15 h 30, suivie de l'inhumation  
au nouveau cimetière.  
Un dernier hommage peut lui être rendu à la chambre funéraire de  
Saint-Jean.

La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'Ehpad Mar-  
guerite ainsi que le docteur Dery pour leurs soins et leur dévouement.

S'informer : Pompes Funèbres Générales  
60 voie du Toec, 31300 Toulouse  
Tél. 05.61.16.04.04

11 MARS 2016

## SAINT-JEAN

### « Une soirée chez Fauré »

L'Association culturelle Gabriel-Fauré, forte d'un partenariat privilégié avec la mairie de Saint-Jean, propose une saison de plusieurs concerts à l'Espace Palumbo. Le prochain sera « Une soirée chez Fauré », quatuors avec piano, le jeudi 24 mars, à 20 h 30. À l'occasion de ce concert, quatre musiciens, artistes au Théâtre et Orchestre du Capitole, recréent l'atmosphère des salons de musique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à travers le répertoire du quatuor avec piano. Une aquarelle sonore au cœur de la musique française ! Les musiciens qui animeront cette soirée sont : Chiu Jan Ying, violon ; Elisabeth Tielmann Wahl, alto ; Thomas Dazan, violoncelle ; Christophe Larrieu, piano. Au programme de ce concert les compositeurs Alexis de Castillon, Camille Saint-Saëns et Gabriel Fauré. Il est possible, dès maintenant réserver des places au 07 89 39 39 62 ou en ligne sur [www.gabriel-faure.festik.net](http://www.gabriel-faure.festik.net). D'autres informations sont disponibles sur le site [www.gabrielfaure.fr](http://www.gabrielfaure.fr)

Par ailleurs un autre concert « Un opéra de poche » est prévu par l'association le jeudi 12 mai. Plein tarif : 12 €, tarif réduit (groupes, demandeurs d'emploi, étudiants, carte Saint-Jean Culture) : 8 € ; tarif adhérent à l'association : 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Un quatuor avec piano pour interpréter cette soirée exceptionnelle.

## haute-garonne

11 MARS 2016

maternité

### La clinique de L'Union se dote d'une unité de néonatalogie

Nouveau visage pour la maternité de L'Union, qui dispose depuis le 18 janvier d'une unité de néonatalogie de niveau II, capable de prendre en charge non seulement les complications de la grossesse et de l'accouchement, mais aussi les complications néonatales, c'est-à-dire les naissances prématurées. Un dispositif aujourd'hui unique en Midi-Pyrénées, axé sur l'absence de séparation entre les parents et le bébé, puisque l'unité compte exclusivement des chambres mère/enfant, au nombre de six. Chaque chambre est équipée d'un espace pour assurer les soins du bébé. Afin d'élargir les possibilités de prise en charge, l'une d'entre elles est équipée pour l'accueil des parents en situation de handicap moteur, mais aussi pour l'accueil de jumeaux. Le personnel a été formé à l'accompagnement de parents malvoyants ou malentendants.

En plus de la nouvelle unité de néonatalogie, c'est le service maternité en entier qui a été déplacé et rénové, pour le rendre plus pratique, en rassemblant sur un même étage la nouvelle unité de néonatalogie, les 19 chambres de la maternité, les salles de consultation, et le bloc obstétrical, lui



L'équipe du nouveau service de néonatalogie de la clinique de L'Union/Photo DDM

aussi reconfiguré avec une salle de césarienne et une salle pour la prise en charge des nouveau-nés. De trois salles de naissance, la maternité passe à six.

Selon le directeur général de la clinique Fabrice Derbias, la maternité devrait ainsi atteindre 2 000 naissances par an, ce qui doublera le chiffre actuel. Pour faire face à cette hausse d'activité, la clinique a étoffé son équipe médicale, avec cinq puéricultrices et deux obstétriciennes supplémentaires.

« Ce projet est né d'une volonté de l'ensemble de l'équipe d'améliorer l'accueil des jeu-

nes parents », explique Fabrice Derbias. « Après des problèmes de financement qui ont retardé le projet, la clinique a pu bénéficier au cours des deux dernières années de l'accompagnement du groupe Ramsay Générale de Santé. » Les travaux, commencés l'été dernier, ont duré six mois. Le nouvel équipement médical et les travaux ont représenté un investissement total de deux millions d'euros pour la clinique.

Le projet répondait à un réel besoin, puisqu'il n'existait pas d'unité de néonatalogie dans le nord de Toulouse.

Amélie Phillipson

12 MARS 2016

**SAINT-JEAN**

## Rose Wilson a conquis le public de Palumbo



Rose Wilson et ses musiciens, jeudi, sur les planches de Palumbo.

**E**n chantant « La Valse », qui évoque les femmes battantes, les yeux de Rose Wilson se sont un peu embués et quelques larmes ont même coulé... L'interprète, également auteur-compositeur, était aussi empreinte d'une indécible émotion, jeudi soir, sur la scène de l'Espace Palumbo. Elle y présentait son premier album, devant une salle comble. Rose Wilson a décliné les styles qu'elle affectionne de la variété au pop. Sa voix chaude et envoi-  
vrante a fait le reste... et cette

jeune femme battante a conquis le public. Elle était accompagnée par ses trois musiciens Romain Métra, aux percussions, Jeid Sad, à la basse, et Amine Cognito, à la guitare. Au-delà de la magnifique prestation de Rose Wilson le choix de la scène de Palumbo lui était aussi familier car elle-même saint-jeannaise, avant de devenir parisienne. Elle retrouvait ici le décor de ses débuts dans la chanson avec l'association saint-jeannaise « 1<sup>res</sup> Scènes », présidée par Marie Co-

chard.

En préambule du concert le maire Marie-Dominique Vézian était montée sur scène pour souhaiter la bienvenue à Rose Wilson en précisant : « Nous avons découvert votre talent à Saint-Jean il y a presque 15 ans. C'est le fruit de ce travail, par votre persévérance que vous nous présentez ce soir en avant-première avant de repartir vers Paris et y enregistrer votre premier album ». Et Rose Wilson a laissé sa voix envivrer le public...

## logement

12 MARS 2016

# 46 % des ménages construisent dans la troisième couronne de l'aire urbaine

**essentiel** La majorité des ménages qui construisent autour de Toulouse optent pour la 3e et 4e couronnes où les prix des terrains sont moins chers. Ils misent aussi sur une meilleure qualité de vie pour leurs enfants.

Plus on s'éloigne de Toulouse, moins le terrain à bâtir est cher. Une surface d'environ 600 m<sup>2</sup> en 3e couronne du côté de Grenade, Montastruc, Lanta ou Saint-Lys, coûte 30 000 € de moins qu'un terrain de la même surface à Muret, Pibrac, Cornebarrieu ou Escalquens. « 46 % des ventes de terrains se font sur la 3e couronne et 21 % sur la 4e couronne, soit la majorité des ventes actuellement » indique François Rieussec, président régional du syndicat des aménageurs lotisseurs (Snal). Depuis une trentaine d'années, l'agglomération s'étend de plus en plus. On parle désormais de « 5e couronne ». Des communes éloignées de la métropole, comme Martres-Tolosane, Cadours, Rabastens, Cuq-Toulza, où un terrain de 700 m<sup>2</sup> coûte dans les 70 000 €, sont considérées par les

lotisseurs comme faisant partie de l'aire urbaine. La distance trajet travail ne rebute pas forcément les ménages qui font construire et pour beaucoup, l'éloignement est compensé par une qualité de vie. « On a choisi de construire à Brax, en 3e couronne, d'abord pour des raisons financières, mais aussi parce qu'on avait envie de revenir à la campagne », confie Gaëlle qui emménage avec son époux et ses deux enfants ce week-end dans

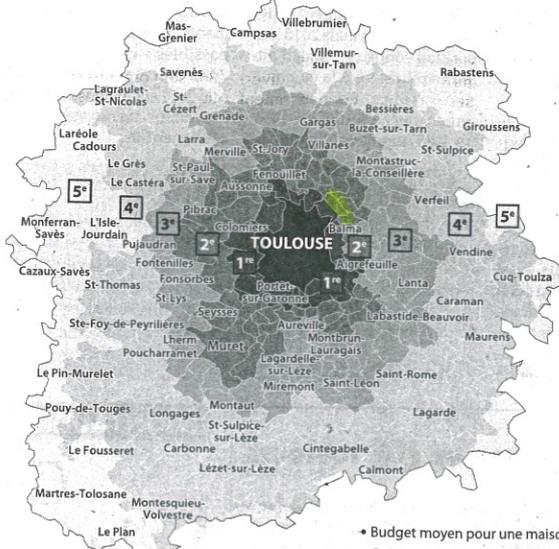
sa nouvelle maison contemporaine à ossature bois. « Notre terrain de 1 000 m<sup>2</sup> est situé dans un mini-lotissement de trois parcelles. Il nous a coûté 150 000 €. La maison nous revient à peu près à 250 000 €. Nous avons économisé environ 25 % en faisant tout le second œuvre et l'aménagement nous-mêmes, en y consacrant tous nos loisirs pendant deux ans ». Pour Aurélie, qui a construit à Villenouvelle, un village de 1 373 habitants du sud-est toulousain en plein essor (cinq lotissements y sont en œuvre) la qualité de vie compense largement ses 20 minutes de voiture matin et soir en-

tre la maison et Labège où elle travaille. « Je suis Parisienne, le trajet ne me fait pas peur. Je préfère que mon fils grandisse dans la verdure et moi j'ai la chance d'avoir un bureau qui donne sur la Nature. On est tombés amoureux de ce coin du Lauragais. Nous avons construit une extension, notre maison fait 180 m<sup>2</sup> et aujourd'hui nous avons un patrimoine de plus de 300 000 € ». Après une baisse importante

en 2012 et 2014 le secteur de la construction individuelle tend à repartir. « En 2015, sur 1 217 terrains réservés, nous avions eu 21 % d'annulations, principalement à cause de refus de prêts bancaires. Mais grâce au prêt à taux zéro élargi et aux taux d'emprunt très bas les perspectives pour 2016 sont favorables à la construction de maisons individuelles » indique François Rieussec. 247 opérations de lotissements sont en cours actuellement dans l'aire urbaine. Les acquéreurs optent pour des terrains plus petits, 600 m<sup>2</sup> en moyenne, pour des budgets de 50 000 à 150 000 € selon la situation géographique. **Sylvie Roux**

**En 2015, 21 % des ventes de terrains ont été annulées, à cause d'un refus de prêt**

**Le prix des terrains à bâtir dans l'aire urbaine de Toulouse**  
Superficie moyenne 534 m<sup>2</sup> / Prix moyen unitaire du terrain 153 675 €



<b>1<sup>re</sup> couronne</b>	341 m <sup>2</sup>	122 000 €
<b>2<sup>e</sup> couronne</b>	639 m <sup>2</sup>	123 043 €
<b>3<sup>e</sup> couronne</b>	648 m <sup>2</sup>	91 541 €
<b>4<sup>e</sup> couronne</b>	643 m <sup>2</sup>	70 360 €
<b>5<sup>e</sup> couronne</b>	719 m <sup>2</sup>	71 777 €

- 46% des ventes de terrains se font sur la 3<sup>e</sup> couronne
- 5% des ventes de terrain en ZAC
- Surface moyenne des terrains : 600 m<sup>2</sup>
- Surface moyenne des maisons : 110 m<sup>2</sup>
- Budget moyen pour une maison de 100m<sup>2</sup> : 130 000 €
- Coût moyen d'un terrain+ une maison : 2700 €/m<sup>2</sup>
- Temps moyen de trajet domicile/travail : 20 minutes
- 4 360 maisons individuelles en chantier en 2015 (-18% par rapport à 2014)
- 247 lotissements en cours de vente sur l'aire urbaine toulousaine

## correctionnelle

# Quatre mois ferme pour avoir forcé un barrage

**TOULOUSE**/Licencié de son boulot, dépendant à l'alcool et père d'une petite fille, Daniel 28 ans a voulu s'offrir une petite virée à Toulouse mercredi dernier. Sauf que cet apprenti maçon originaire de Graulhet, conduit sans permis après avoir consommé pas mal d'alcool. Mercredi, peu après 15 heures, ce conducteur franchit le péage de l'Union et tombe sur un contrôle de gendarmerie. Au volant d'une Seat qui appartient à son ex-compagne, il refuse le contrôle et file droit devant. Les militaires ont le réflexe de jeter une herse au sol pour faire stopper la voiture qui s'arrête un peu plus loin, les pneus crevés. **Daniel est interpellé à Saint-Jean** avec un taux de 0,72 gramme d'alcool par litre de sang. Il venait de fumer un joint de cannabis le matin. Hier, devant le tribunal correctionnel, il a reconnu les faits et surtout son addiction à l'alcool. Déjà neuf fois condamnés dont quatre fois pour des refus d'obtempérer, son casier ne plaide pas pour lui, comme le précise la présidente Rivière. Il est condamné à 4 mois de prison ferme. Peine conforme aux réquisitions du ministère public.

F. Ab.

## SAINT-JEAN

### Conférence Modigliani

La conférence Modigliani, organisée par l'Apanet, aura lieu jeudi 16 mars, à 20 h 30, à la salle de l'Âge d'Or. Information au 05 61 09 0770.

### Musique.

Orlando, le Trio, « Chansons surnaturelles » vendredi 18 mars, à 21 heures, à l'Espac-Palumbo.

## Le point en DHR

### LA GRANDE FORME DES PORTÉSIENS

Irrésistible depuis le début de l'année 2016, Portet a confirmé sa forme olympique en s'imposant contre Saint-Alban, concurrent direct à la montée (1-0). Une cinquième victoire consécutive décrochée grâce à un superbe but de Belgy, qui permet aux Portésiens de conserver provisoirement la première place. Avec 44 points, Portet se retrouve à égalité avec Foix et Fleurance, victorieux à Papus dans les arrêts de jeu (0-1).



Portet poursuit son ascension. / Photo DDM, archives Didier Pouydebat

Une fois leur match en retard disputé, les Gersois récupéreront la tête de cette poule A. De son côté, les joues encore rouges par la gifle reçue à Foix (5-1), l'Union a parfaitement réagi en s'imposant à domicile face à Séméac, un adversaire pourtant en bonne forme (2-0). Dans le bas de tableau, Cazères a confirmé ses difficultés actuelles en se faisant accrocher sur la pelouse de la lanterne rouge, Ramonville (0-0). Enfin, les Toulousains des Fontaines ont vu leur match à Vic-Fezensac être reporté. Dans la poule B, Tournefeuille a subi de plein fouet la suprématie des invincibles de Pradines en chutant lourdement à domicile (0-3, lire ci-contre). Solides leaders, les Lotois sont talonnés au classement par une équipe de Saint-Jean toujours aussi surprenante. Vainqueur de son déplacement à Castres (1-2), le promu enchaîne un quatrième succès consécutif et peut s'autoriser toutes les ambitions. Troisième, Montauban a profité de la réception d'Aussonne pour mettre fin à une longue période de disette grâce à deux penaltys de son capitaine Davila (2-1). Pour la troisième fois consécutive après les nuls contre Saint-Jean (2-0, puis 2-2) et Aussonne (3-1 puis 3-3), Colomiers a concédé un incroyable match nul face à une équipe de Lavaur relégable, malgré un avantage de trois buts (3-0, puis 3-3). Enfin, dans le bas de tableau, le Mirail a réalisé une excellente opération en s'imposant face à la réserve de Blagnac, concurrent direct au maintien (2-1). Avec 29 points, les deux voisins sont désormais à égalité au classement, juste au-dessus de la zone de relégation.

Anthony Bernat

**MONTBÉRON**

15 MARS 2016

## Promouvoir la culture au salon des Arts

Le salon des Arts a tenu toutes ses promesses cette année encore. Présidée par Marie-Stéphane Pradère, qui a pris le relais transmis par Annie Rauzy, l'association Camaïeu a réuni de nombreux talents que les membres du jury ont mis à l'honneur :

-Huile acrylique : 1er prix Michel Castel (Aucamville), 2e prix Jeanne Leray (Montberon)  
-Technique mixte : 1er prix Corinne Paire-Lasjunies (Castelnau d'Estrétefonds), 2e prix Marie-Claude Galéra-Giron (Flourens)

-Aquarelle : 1er prix Roselyne Farail (09 340 Verniolle), 2e prix Pauline Casalès (09 500 Roumengoux)

-Dessin pastel : 1er prix Alain Leclerc d'Orléac (Fronton), 2e



Annie Rauzy remerciée pour services rendus aux Montberonnais./DDM

prix Serge Sourd (Colomiers)  
-Sculpture : Jean-Marc Saffon (Montberon) pour Fripouille assemblé en fer ! Ces prix rejoignent les goûts du public qui

ont chaleureusement applaudi les artistes.

Annie Rauzy, artiste et ancienne présidente de Camaïeu depuis plus de 25 ans, a reçu les com-

pliments pour services rendus aux Montberonnais, et un bouquet de fleurs remis par Sabine Geil-Gomez (présidente de la C3 Bellevue, conseillère départementale) et Thierry Savigny (maire), tandis que Gérard Bapt lui remettait la médaille de l'assemblée nationale très honorifique. « Dans un monde où certains détruisent Palmyre, toute promotion de la culture est un acte de résistance, d'espérance et de liberté. » a déclaré Gérard Bapt, député, avec émotion. Les nombreux visiteurs par leur présence ont remercié tous les bénévoles de Camaïeu et leur présidente Marie-Stéphane Pradère autour du buffet convivial, aurorisant les échanges avec les artistes.

immigration

1 6 MARS 2016

## Une famille de sept Syriens va s'installer à Revel

Hier, il est près de midi et demi quand la famille Demirdjian, composée de sept Syriens, franchit les portes de hall 4 de débarquement de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, après un long voyage de six heures depuis Damas et Francfort. Éreintés par ce trajet, certains d'entre eux ne peuvent contenir leurs larmes face à Khouri Rouaida, originaire d'Alep, qui s'est chargée de les faire venir en France. « J'ai fui la Syrie il y a plusieurs années à cause des conditions de vie désastreuses dans le pays. Après la mort de mon frère en avril dernier, j'ai rapatrié mes proches en France en novembre. Les membres de la famille Demirdjian sont pour moi des amis et j'ai voulu les mettre en sécurité » confie Khouri Rouaida. « Je remercie Gérard Bapt qui a soutenu nos demandes de visa pour qu'ils puissent déménager en France. Ils les ont obtenus le 5 février et sont aujourd'hui parmi nous. »

### « On vivait dans la peur en permanence »

Antramik Demirdjian, marié et père de trois enfants, est né à Damas il y a 56 ans. Bien que secoué du départ de son pays natal, il se montre digne en évoquant son passé. « J'étais bijoutier avec mon frère qui est toujours présent à mes côtés. Notre com-



La famille Demirdjian a été accueillie hier par le député Gérard Bapt à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. /DDM Michel Labonne

merce marchait bien mais nous avons été dépouillés par vingt-deux personnes à cause de notre or. Nous avons dû fuir pour survivre. Je ne saurai pas vous dire qui étaient les responsables de ces actes. D'un côté il y a Daesh, un élément extrêmement dangereux dans le pays. De l'autre, certains proches du gouvernement de Bachar el-Assad qui profitent de la misère du peuple » témoigne Antramik Demirdjian, toujours souriant malgré la teneur de ces propos. « Ces cinq dernières années, je me sentais isolé, abandonné. L'État syrien s'occupe en priorité de combattre Daesh et oublie de venir en aide aux populations. On vivait dans la peur en permanence. Lorsque j'étais avec ma famille à Damas, il y a eu un bombarde-

ment dans l'école de mes enfants. Soixante écoliers ont été grièvement blessés. Mon fils a vu des choses atroces dont une fille gisant au sol avec le crâne ouvert. Malgré tout, la vie continue. »

### « Je veux tourner la page »

La famille Demirdjian s'installera à Revel dans les prochains jours grâce à un accord avec la mairie de Revel. « Je ne retournerai pas en Syrie car je pense que la situation ne va pas s'améliorer là-bas. Je veux tourner la page » assure Antramik Demirdjian. « Je suis extrêmement heureux d'être en France. Je n'aurai plus peur pour mes enfants. Nous allons rapidement nous remettre au travail avec mon frère. Nous voulons ouvrir une nouvelle bijouterie. »

Arthur Le Maout

## Le jeu trouble de Stéphane Le Foll sur les pesticides



L'usage des pesticides a fait un bond inédit de plus de 9 % en France entre 2013 et 2014.  
PHILIPPE HUGUEN / AFP

C'est un nouveau signe de l'âpre bataille qui se joue, dans les sphères politiques et scientifiques, sur le dossier des pesticides. Du mardi 15 au jeudi 17 mars, l'Assemblée nationale examine en deuxième lecture le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui comporte un article consacré aux néonicotinoïdes. Cette famille d'insecticides est reconnue nocive pour les insectes pollinisateurs et, plus généralement, pour l'environnement et la santé. Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a mis tout son poids dans la balance.

Mais à la différence de la quinzaine d'organisations d'apiculteurs et de défenseurs de la biodiversité qui ont appelé à un rassemblement devant le Palais-Bourbon mardi matin, ce n'est pas pour convaincre les parlementaires d'en finir avec ces « *insecticides tueurs d'abeilles* », comme les qualifient les ONG. Au contraire, le ministre s'est adressé aux députés lundi, dans une lettre argumentée, pour les inciter à ne pas se prononcer en faveur d'une interdiction simple et totale. La missive, datée du 11 mars et que *Le Monde* s'est procurée, s'apparente à un procédé pour le moins inhabituel.

## Débats et tensions

La disposition sur les néonicotinoïdes, qui s'inscrit dans l'article 51 du projet de loi, a connu nombre de tribulations avant d'être finalement réintroduite par la commission du développement durable de l'Assemblée le 9 mars, à l'initiative d'une soixantaine de députés écologistes et socialistes. Le texte indique que l'utilisation de l'ensemble de cette famille d'insecticides sera interdite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour tous les usages et toutes les cultures, y compris les semences enrobées avec ces produits.

C'est peu dire que cette version du texte suscite débats et tensions entre les parlementaires et au sein du gouvernement. Pas moins de 45 amendements ont été déposés depuis une semaine en faveur de la suppression ou de la modification de l'article. Le vote en séance plénière est loin d'être acquis.

Si l'Assemblée avait déjà adopté en première lecture, en mars 2015, une interdiction des néonicotinoïdes, l'amendement avait été introduit à la surprise générale, de sorte que tous les députés n'étaient pas présents. Les sénateurs sont ensuite revenus sur cette mesure, en janvier. Ils lui ont préféré une proposition bien plus floue : ils souhaitent s'en remettre au ministère de l'agriculture pour déterminer, plus tard, leurs « *conditions d'utilisation* » en tenant compte des « *conséquences sur la production agricole* ». Depuis, 224 députés et 64 sénateurs ont rallié l'appel en faveur d'une interdiction totale, déposé en juin 2015 par trois députés socialistes, Delphine Batho, Gérard Bapt et Jean-Paul Chanteguet.

### « Distorsions entre agriculteurs »



Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, le 2 mars 2016. JOEL SAGET / AFP

Dans sa lettre de près de quatre pages, Stéphane Le Foll défend longuement sa propre « *action volontariste* » contre les néonicotinoïdes. Il reconnaît la neurotoxicité, prouvée, des sept molécules de cette catégorie de pesticides qui donnent lieu à la commercialisation d'une centaine de produits aux appellations différentes, largement utilisés dans l'Union européenne (UE). Mais s'empresse de donner des gages : « *Je suis favorable à réduire encore le risque d'exposition des colonies [d'abeilles]* », écrit-il.

Pour autant, l'action de son ministère vis-à-vis de ces produits chimiques « *ne peut se faire en créant des distorsions entre les agriculteurs français et le reste des agriculteurs européens* », assure-t-il. La position des représentants du monde agricole transparaît là jusque dans le vocabulaire employé par le ministre, soucieux de préserver les paysans, particulièrement en cette nouvelle période de crise. Conclusion : la politique française « *doit se conduire au bon niveau, au niveau européen* ».

## **Interdiction partielle**

En mai 2013, M. Le Foll avait demandé et obtenu une suspension des néonicotinoïdes durant deux ans, le temps que l'UE en évalue à nouveau les effets sur la biodiversité. Mais cette interdiction n'est que très partielle : non seulement elle ne porte que sur trois substances – le thiaméthoxame, la clothianidine et l'imidaclopride –, mais elle ne concerne que certaines cultures. Des céréales d'hiver, des arbres fruitiers, des légumes, de la vigne, des rosiers et plantes d'intérieur continuent à être traités... Il existe bien certaines limites, en fonction des périodes de floraison, seulement les études scientifiques ont désormais montré à quel point les néonicotinoïdes persistent longtemps dans l'environnement. Ils peuvent se retrouver dans les sols, voire dans les fleurs sauvages autour des parcelles cultivées, deux ans après leur première utilisation.

Vis-à-vis de Bruxelles, Paris alterne exigences fortes et manque de soutien sur ce dossier. Stéphane Le Foll continue de demander publiquement à la Commission européenne de faire procéder à des évaluations supplémentaires sur la toxicité de ces substances qui déstabilisent les abeilles, les privant notamment de leurs points de repère. Mais contrairement à Ségolène Royal, son homologue à l'environnement, qui veut élargir les restrictions européennes, et à la Commission, qui voudrait elle-même édicter des règles plus sévères pour l'homologation de ces produits, le ministre ne se montre pas pressé de prendre des décisions radicales dans les campagnes françaises tant que les Vingt-Huit ne seront pas prêts à basculer tous ensemble dans l'après-néonicotinoïdes.

En attendant, rien n'est dit des quantités de néonicotinoïdes vendues en France. M. Le Foll indique simplement qu'elles ont baissées de « *3 % à 4 % en moyenne* » entre 2011 et 2014. Quels sont les tonnages ? Qu'en est-il de l'évolution entre 2013 et 2014, une année où l'usage des pesticides a fait un bond inédit de plus de 9 % en France ? Ces données continuent de relever du secret absolu.

## **Les alternatives en question**

Malgré l'échec reconnu du plan Ecophyto, destiné à réduire de 50 % d'ici à 2025 l'utilisation des produits phytosanitaires, Stéphane Le Foll se veut convaincant. « *La solution qui consisterait à interdire tous les usages de produits contenant des néonicotinoïdes en France pourrait se traduire, en fait, par un recul dans la politique que mène le gouvernement pour*

*protéger pollinisateurs, domestiques et sauvages », argumente-t-il. Car il faudrait alors avoir recours à « des voies alternatives qui ne présentent aucune garantie supplémentaire pour les pollinisateurs, bien au contraire ».*

La coalition d'apiculteurs et d'ONG qui manifestait devant l'Assemblée nationale s'inscrit en faux contre cet argument issu des rangs de l'agriculture. « *Il n'existe pas de famille de pesticides plus toxiques pour les abeilles en exposition chronique que les néonicotinoïdes* », rétorquent en chœur les opposants aux néonicotinoïdes.

*« Je ne peux pas me résoudre à reporter l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes dont on connaît les effets dévastateurs, abonde la députée écologiste Laurence Abeille (EELV, Val-de-Marne). Le ministre se dit convaincu de la nécessité de transformer l'agriculture ; l'action parlementaire sur ce sujet peut, à mon avis, lui manifester un soutien déterminant pour contrebalancer le poids du lobby de l'agrochimie. »*

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2016/03/15/le-jeu-trouble-de-stephane-le-foll-sur-les-pesticides\\_4883050\\_1652692.html#XTZhmqzlzIBg73qg.99](http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2016/03/15/le-jeu-trouble-de-stephane-le-foll-sur-les-pesticides_4883050_1652692.html#XTZhmqzlzIBg73qg.99)

**SAINT-JEAN**

17 MARS 2016

## « Orlando », un spectacle musical à l'esprit cabaret

Orlando, le trio, sera sur les planches de l'Espace Palumbo demain vendredi 18 mars, à 21 heures, pour présenter son album «King Kong power». Ce trio inclassable fait exploser les repères entre chanson et théâtre, féminin et masculin, sincérité et extravagance. Leur univers musical est une zone jusqu'alors inexplorée, où la plus délicate poésie et le burlesque le plus acharné font équipe.

Ce collectif d'auteurs compositeurs interprètes dont le nom évoque l'Orlando, héros-héroïne du conte fantastique de Virginia Woolf, défend des textes punk avec une élégance dé-



Un sacré trio inclassable demain à l'Espace Palumbo. / Photo DR

suète, tout en se permettant quelques détours par le conte fantastique.

Sur scène Aïda Sanchez, chant, piano ; Christelle Boizanté, chant, clavier, percussions ; Frédéric Marchand, chant, accordéon, piano, ukulélé seront présents ces trois artistes aux multiples talents. Ils alterneront avec aisance micro, instruments et gestes, jouant ainsi aux chaises musicales dans ce spectacle musical à l'esprit cabaret.

*Tarifs : 15 € ou 12€, billetterie : permanences mairie les lundis de 13 h 30 à 18 heures et les vendredis (9 - 12 heures), guichet soir du spectacle, billetterie en ligne : palumbo.mairie-saintjean.fr Infos au 05 61 37 63 28.*

goût de France-Good France

17 MARS 2016

## Lundi, ils réinventent le « dîner à la française »

Quatre chefs toulousains s'impliquent pour défendre le prestige de la gastronomie française. **Pierre Lambinon** du Py'r (19 Descente de la Halle aux Poissons) qui vient de recevoir sa première étoile Michelin, Simon Carlier, jeune ingénieur révélé en 2012 par le concours de cuisine Masterchef (restaurant Solides, 38 Rue des Polinaires), Aziz Mokhtari, valeur montante de la bistronomie toulousaine (Les P'tits Fayots, 8 rue de l'Esquille), et Robert Bertolino, meilleur ouvrier de France (Hôtel-restaurant d'Occitanie, 15 avenue Raymond Badiou) participent lundi prochain 21 mars, jour du printemps, à l'événement international Goût de France/Good France, initié par le grand cuisinier Alain Ducasse et Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, ancien ministre des Affaires Etrangères et du développement international. L'idée est de promouvoir le « repas gastronomique des Français », inscrit depuis 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Goût de France a lieu simultanément sur cinq continents. 1 700 chefs y participent dont 200 en France et une dizaine dans la région. L'événement est particulièrement bien relayé en Pologne (95 chefs participants),



**Pierre Lambinon**, un des chefs de file de la jeune gastronomie toulousaine a été le premier à relever le défi de Good France/. DDM. F. Charmeux

au Brésil (88), en Italie (68 chefs), en Chine (65), aux Usa (52), au Japon (42), en Belgique (32)... «Pilier de notre patrimoine et remarquable ambassadeur de France, notre gastronomie doit être défendue, soutenue et promue» a rappelé Laurent Fabius en préambule de cette deuxième édition de Goût de France. « La gastronomie française est l'une des meilleures du monde et il faut le faire savoir » s'enthousiasme aussi le Toulousain Pierre Lambinon, premier

à s'inscrire pour participer à cet événement. Chaque chef imagine un menu « à la française » inspiré des Diners d'Epicure créés par Escoffier en 1912 dans l'idée de faire rayonner le prestige de la France. À Toulouse, les quatre cuisiniers ont choisi de mettre l'accent sur les produits du terroir dans les menus spéciaux qui seront servis lundi soir (entre 40 et 60 €). Les réservations se font directement auprès des restaurants qui participent.

**S.R.**

## Alternance à la Mosaïque



**Pas de vernissage à la Mosaïque ce vendredi !**

Alors que la triplète féminine Laure Aurel, Thérèse Bosc, Dominique Guichard vient de terminer deux semaines d'exposition, c'est une triplète masculine qui lui succède depuis ce jeudi 17 mars : Alain Lautier, Paul Rey et Philippe Saucourt exposent à la Mosaïque jusqu'au mercredi 6 avril. Mais, attention ! En raison du salon Art'Toulouse qui se tient à Diagora Labège vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars, le vernissage à la Mosaïque est reporté au

vendredi 25 mars à 18h30. Les responsables de la Mosaïque encouragent fortement les amateurs d'art à se rendre à Labège, où, parmi les 180 exposants, on retrouvera de nombreux artistes habitués de la Mosaïque. Le vernissage aura lieu à 18h ce vendredi 18 mars. L'entrée est payante (6 euros) mais on peut obtenir des entrées gratuites en se rendant sur le site [www.arttoulouse.com](http://www.arttoulouse.com), ou en s'adressant directement aux artistes.

FG31

### TOULOUSE

La Halle aux Grains

## Concert exceptionnel en soutien aux minorités d'Orient

Rappel : Samedi 19 mars à 19h, la chorale syrienne **Cœur-Joie** donnera un concert exceptionnel à la Halle aux Grains. Composée de 150 syriens, dont 114 enfants choristes (pour la plupart catholiques) et 15 musiciens (essentiellement musulmans), cette chorale multi confessionnelle cherche à réunir toutes les composantes des Eglises orientales. Sous la direction du Père Elias Zahlaoui, avec Claudia Touma, chef de chœur, la chorale interprétera des pièces des répertoires byzan-

çais. Au-delà du message de paix et d'espérance qu'ils souhaitent apporter, les participants à la tournée cherchent à récolter des fonds pour fournir des secours d'urgence aux familles syriennes persécutées. Le prix d'entrée à la Halle aux Grains est fixé à 12 euros. Possibilité de réserver en appelant le 01 83 92 16 53, ou sur [weezevent.com/coeur-joie](http://weezevent.com/coeur-joie) A noter que la chorale participera en outre à la messe des Rameaux le dimanche 20 mars à 11h à la cathédrale Saint-Etienne.



**Le député Gérard Bapt, président du groupe d'amitié France-Syrie à l'Assemblée Nationale, et Mme Colette de Luze, présidente de l'Association Saint-Jean Renouveau, très investis pour la réussite du concert**

17 MARS 2016

## Commémoration du 19 mars 1962

Rappel: la municipalité commémorera le souvenir du 19 mars 1962 le samedi 19 mars. Rassemblement à 10h 15 devant la mairie, avant le dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

FG31

Spectacle musical à Palumbo

## Chansons surnaturelles



Orlando, un trio d'un nouveau genre

Ce vendredi 18 mars à 21h, le service Culture de la commune propose un spectacle musical à l'Espace Palumbo. « Orlando, le Trio », interprétera des « Chansons surnaturelles ». Ce trio d'un nouveau genre, où tous les sexes

sont représentés (féminin, masculin, et le troisième), mélange joyeusement chant, musique et théâtre. Aïda Sanchez (chant, piano), Christelle Boizanté (chant, claviers, percussions) et Frédéric Marchand (accordéon, piano, ukulélé) nous promettent une soirée hors du commun ! Plein tarif : 15 euros ; tarif réduit : 12 euros. Infos et réservations au 05 61 37 63 28. Billetterie sur place le soir du spectacle.

FG31

Quatuor avec piano à Palumbo

## Une soirée chez Fauré



Quatre musiciens pour un voyage au coeur de la musique française

Jeu 24 mars à 20h 30, à l'Espace Palumbo, l'association culturelle Gabriel Fauré vous propose de passer « Une soirée chez Fauré ». Un quatuor de musique de chambre (violon, alto, violoncelle et piano) vous fera découvrir ou re-découvrir la musique de Gabriel Fauré et

Saint-Saëns. Tarifs : 12 et 8 euros, 5 euros pour les adhérents de l'association, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 07 89 39 39 62, ou par mail à gabrielfaure@hotmail.fr ; billetterie sur place le soir du concert.

FG31

SAINT-JEAN

Pétanque saint-jeannaise

## Deux saint-jeannais qualifiés pour le championnat de Haute-Garonne



Joli succès pour Anne Muratet et Jean-Claude Picard



Autour du président Claude Buzzo (en blanc), les membres du bureau

Dimanche dernier se disputait à Launaguet le championnat de secteur en doublette mixte. Sur 117 doublettes inscrites, six représentaient Saint-Jean. La doublette Anne Muratet/Jean-Claude Picard a brillamment représenté notre commune puisqu'elle s'est qualifiée pour le championnat de Haute-Garonne qui aura lieu le 18 juin prochain à Cazères.

A noter que ce dimanche 19 mars à 14h, le 2ème tour de la Coupe de France se déroulera à Saint-Jean. Les saint-jeannais recevront Pointis de Rivière. Pour suivre toute l'actualité de la Pétanque Saint-Jeannaise, rendez-vous sur le site <http://petanquestjean.jimdoo.com>

FG31

À : Valérie Lainé  
Objet : AFP

17 MARS 2016

**PARIS, 16 mars 2016 (AFP)** - Des députés socialistes ont maintenu leur demande d'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, nocifs pour les abeilles, avec toutefois quelques assouplissements, en réponse au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll qui s'oppose à leur "interdiction brutale".

Dans un courrier au ministre, dont l'AFP a eu copie mercredi, l'ancienne ministre de l'Ecologie Delphine Batho, le président de la commission du Développement durable Jean-Paul Chanteguet ainsi que Gérard Bapt, spécialiste des questions santé et environnement, suggèrent une solution qui permettra selon eux de "rassembler largement, pour interdire l'usage systématique et préventif des néonicotinoïdes, tout en permettant au cas par cas des exceptions encadrées".

L'Assemblée examine jusqu'en fin de semaine en deuxième lecture le projet de loi sur la biodiversité, dans lequel les députés ont réintroduit en commission l'interdiction des néonicotinoïdes, à compter de 2017.

Mais dans une démarche inhabituelle, Stéphane Le Foll a envoyé vendredi aux députés une lettre pour les appeler à ne pas faire de telles "interdictions brutales" au seul niveau français, par souci affiché notamment d'éviter les "distorsions" de concurrence avec les autres agriculteurs européens.

Dans leur courrier daté de mardi, les trois élus socialistes répliquent point par point au ministre et détaillent leur nouvel amendement, qui devrait être examiné dans l'hémicycle en fin de semaine. Ils suggèrent notamment que l'interdiction des néonicotinoïdes s'applique en septembre 2017, "et non pas en janvier, au regard du cycle cultural". De plus, "une possibilité de dérogation" à l'interdiction serait prévue, "afin que ces substances puissent être utilisées en cas de danger grave pour les cultures lorsqu'il n'existe pas d'alternative".

Ils soulignent que leur proposition "s'inscrit dans le prolongement des premières décisions prises par la France", telle l'interdiction du Cruiser OSR sur le colza en 2012 et la restriction d'usage de trois substances actives de la famille des néonicotinoïdes à l'échelle européenne en 2013.

Il existe un "consensus scientifique sur les effets toxiques aigus des néonicotinoïdes" et leur utilisation "n'a baissé que de 3 à 4% en moyenne" en France ces dernières années, rappellent-ils.

Sans attendre "une hypothétique décision européenne", ces députés vantent les exemples de l'Italie et de l'Allemagne où les interdictions d'usage sont "plus poussées" qu'en France.

"Nous sommes profondément convaincus qu'il existe aujourd'hui une convergence d'intérêt entre agriculteurs et apiculteurs, au regard de la menace que fait planer sur l'ensemble de l'agriculture l'effondrement des populations de pollinisateurs", plaident-ils.

17 MARS 2016

## Retrait de Syrie des forces russes: «une main tendue pour aller vers la paix»



Source: Reuters

Les avions russes avant le décollage à la base syrienne Khmeimim

**L'annonce du président Vladimir Poutine du retrait de Syrie des forces russes signifie que la situation est suffisamment stabilisée pour engager un processus pacifique de résolution du conflit, estime le député socialiste Gérard Bapt.**

**RT France : Que signifie pour vous l'annonce du retrait de Syrie des forces russes ?**

**Gérard Bapt (G. B.) :** Je ne pense pas que ce soit le retrait des forces russes qui compte, je pense que c'est le retrait de la participation directe aux actions terrestres. Et je ne pense pas que l'aviation militaire russe va s'arrêter d'intervenir, notamment contre l'Etat Islamique et contre al-Nosra.

**RT France : Pensez-vous que cette annonce est liée aux pourparlers à Genève ?**

**G. B. :** Il me semble que ce n'est pas un hasard si cela arrive la veille de l'ouverture des négociations de Genève, et que c'est aussi pour mettre au pied du mur tous les protagonistes, qu'il s'agisse des protagonistes locaux – et je pense en particulier au gouvernement syrien, à Bachar el-Assad, et à la Turquie – ou d'autres protagonistes plus lointains, notamment, les Américains et les Iraniens. Je pense que, peut-être de concert avec les Américains, le président Poutine ne veut pas être engagé dans ce qui pourrait être un conflit entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, qu'il veut s'en tenir à la scène syrienne proprement dite et la stabiliser.

**Les Russes pensent visiblement que la situation est suffisamment stabilisée sur le terrain pour pouvoir désormais aller vers une résolution pacifique du conflit**

**RT France : Comment la situation devrait-elle évoluer à la suite de l'annonce de Poutine et des pourparlers ?**

**G. B. :** Nous allons voir, d'abord, les réactions des autres pays et des autres acteurs, notamment en ce qui concerne les représentants de groupes armés qui n'obéissent pas au doigt et à l'œil à l'Arabie saoudite ou au Qatar. Cette annonce est en quelque sorte une main tendue pour aller vers la paix. Les Russes pensent visiblement que la situation est suffisamment stabilisée sur le terrain pour pouvoir désormais aller vers une résolution pacifique du conflit. Cette paix, si elle a lieu, va se faire surtout avec les Etats de la région, mais aussi avec les Américains et l'Iran, ce à quoi il faut ajouter la bonne volonté de tel ou tel chef de guerre rebelle.

**RT France : Le président Poutine a justifié le début du retrait en expliquant que les objectifs fixés par le ministère de la défense avaient été atteints. Pensez-vous que ce soit le cas?**

**G. B. :** Ce n'est pas tout à fait le cas, puisque, par exemple, on avait annoncé la reprise de Palmyre par un effort conjoint des forces syriennes et russes. Donc, à cet égard, il faudra observer l'évolution, mais à Palmyre, c'est toujours l'Etat Islamique [qui contrôle la ville]. Je pense que la Russie est toujours en guerre avec l'Etat Islamique à cause des dangers que certains groupes peuvent faire courir à la Russie ou à des Etats voisins de la Russie.

18 MARS 2016

# Le Monde

## Les députés votent une interdiction des pesticides tueurs d'abeilles

| Par Audrey Garric et Martine Valo



Une abeille

à Netanya le 13 mars 2016. JACK GUEZ / AFP

**Cela aura été l'un des débats les plus intenses et les plus polémiques du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, examiné du 15 au 17 mars à l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Au terme de deux heures de discussion, les députés ont finalement adopté, par 30 voix contre 28, l'article 51 sur les**

## **néonicotinoïdes, une famille de pesticides reconnus nocifs pour les abeilles et les insectes pollinisateurs et, plus généralement, pour l'environnement et la santé.**

Le texte interdit l'utilisation de ces molécules à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur l'ensemble des cultures, « *y compris les semences traitées avec ces produits* ». Il prévoit également qu'un arrêté ministériel définisse, après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), des « *solutions de substitution* » à ces substances.

La version de l'article est issue d'un amendement du président de la commission du développement durable de l'Assemblée, Jean-Paul Chanteguet (PS). « *Le législateur doit prendre ses responsabilités en interdisant l'utilisation de ces molécules, tout en permettant à la profession agricole de s'adapter* », plaide le parlementaire dans son exposé des motifs. Face à la position de plusieurs députés centristes et de droite, préoccupés par les conséquences pour les agriculteurs, et de la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Barbara Pompili, qui a plaidé pour « *des solutions responsables, qui puissent s'appliquer* », le député a fait le choix d'un compromis. La version précédente du texte, adoptée en commission le 9 mars, prévoyait en effet une entrée en vigueur plus rapide de l'interdiction, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

« *On renverse la mécanique : l'interdiction des néonicotinoïdes devient la règle et leur utilisation l'exception, contrairement à aujourd'hui* », se félicite la députée (PS) Delphine Batho, qui regrette toutefois le report à 2018. Surtout, la mesure doit encore être confirmée en deuxième lecture au Sénat, normalement avant l'été.

### **Rude bataille**

L'affaire était loin d'être gagnée à l'Assemblée, tant la bataille s'est avérée rude entre les parlementaires et au sein du gouvernement. Si la plupart des députés ont reconnu, lors du débat, les effets toxiques des néonicotinoïdes, ils ont déposé pas moins de 45 amendements et sous-amendements en une semaine en faveur de la suppression pure et simple de l'article 51 *quaterdecies*, de sa modification ou d'un retour à la version votée par le Sénat en première lecture en janvier, ne prévoyant qu'un simple encadrement de l'usage des insecticides.

Surtout, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, avait adressé une lettre aux députés lundi 14 mars – une procédure très inhabituelle – pour les inciter à refuser une interdiction « *brutale* » des néonicotinoïdes. Dans la missive, que *Le Monde* s'est procurée et qui a créé la polémique, le ministre évoquait des risques de « *distorsions entre les agriculteurs français et le reste des agriculteurs européens* », et des solutions de remplacement « *qui ne présentent aucune garantie supplémentaire pour les pollinisateurs, bien au contraire* ».

« *Je passe pour quelqu'un qui ne s'occuperait pas de pollinisateurs, qui serait aux mains des lobbys, c'est faux !*, se défend-il dans un entretien au *Monde*. *J'ai fait arrêter les usages les plus dangereux de cette famille de pesticides [en agissant en faveur d'un moratoire partiel à l'échelle européenne depuis 2013], mais je ne veux voir aucun néonicotinoïde interdit à moins qu'une alternative crédible n'existe.* » Pas question, poursuit-il, de substituer à ces molécules chimiques d'autres qui pourraient se révéler par la suite plus nocives encore. Il insiste donc pour que soient menées de nouvelles études et analyses sur tous les produits de traitement.

## « Mille enquêtes scientifiques à charge »

L'argument va en laisser beaucoup sur leur faim. « *Au regard de l'abondante littérature scientifique [sur les effets toxiques aigus des néonicotinoïdes], les décisions prises jusqu'à présent s'avèrent insuffisantes* », écrivaient ainsi les députés socialistes Delphine Batho, **Gérard Bapt** et Jean-Paul Chanteguet, à la pointe du combat contre les néonicotinoïdes, dans une lettre de réponse adressée au ministre de l'agriculture, le 15 mars. « *Il est largement démontré que mettre fin à l'usage de ces substances n'a pas d'effet sur le rendement des récoltes de céréales et d'olléagineux* », assurent les trois parlementaires. « *Nous sommes donc profondément convaincus qu'il existe aujourd'hui une convergence d'intérêt entre agriculteurs et apiculteurs, au regard de la menace que fait planer sur l'ensemble de l'agriculture l'effondrement des populations de pollinisateurs.* »

« *Les néonicotinoïdes sont arrivés en France en 1994. Depuis lors, environ 300 000 colonies d'abeilles domestiques périssent chaque année*, dénonce Henri Clément, porte-parole et ancien président de l'Union nationale de l'apiculture française (l'Unaf). *Aujourd'hui il y a plus de mille enquêtes scientifiques à charge contre eux.* » Les apiculteurs visent particulièrement l'imidaclopride – « *7 297 fois plus toxique que le DDT* » –, qui est en train de se diffuser largement dans l'environnement. Depuis 2013, cet insecticide est apparu parmi les quinze substances les plus détectées dans les cours d'eau en France, alors qu'il était au-delà du 50<sup>e</sup> rang cinq ans auparavant.

L'ONG, qui avait manifesté devant l'Assemblée nationale le 15 mars avec une quinzaine d'autres organisations environnementales, envisage une nouvelle mobilisation. Preuve que le sujet préoccupe les citoyens, plus de 650 000 personnes ont signé les cinq pétitions lancées par les ONG pour interdire les néonicotinoïdes et « *mettre fin au massacre des abeilles* ».

# LE FIGARO

## Abeilles : l'Assemblée vote l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes



Selon l'Unaf, 300.000 ruches seraient touchées chaque année. Crédits photo : FRED TANNEAU/AFP

Dans le cadre de la deuxième lecture à l'Assemblée de la loi biodiversité, les députés ont adopté un amendement prévoyant l'interdiction de ces pesticides, accusés de menacer la survie des abeilles. Mais son application est repoussée au 1er septembre 2018.

Un pas en avant dans la protection des abeilles? À travers un amendement PS au projet de loi sur la biodiversité, adopté en deuxième lecture à l'Assemblée, les députés ont voté jeudi soir l'interdiction, sans dérogation possible, des insecticides néonicotinoïdes, jugés nocifs pour les abeilles. La mise en œuvre de l'interdiction a cependant été repoussée au 1er septembre 2018, pour laisser le temps aux agriculteurs de trouver des alternatives.

Après des débats intenses qui ont duré plus de deux heures, et ont opposé les députés de droite et quelques socialistes à la majorité, les députés ont voté par 30 voix contre 28 la proposition du président de la commission du Développement durable, Jean-Paul Chanteguet (PS). L'objectif de ce texte est d'«adresser un signal fort aux groupes chimiques, aux agriculteurs, et à l'exécutif», a déclaré ce dernier. Un arrêté fournira «des réponses concrètes aux exploitants agricoles, confrontés à la brusque apparition d'un ravageur, qui pourrait compromettre leurs

récoltes». Et la liste des alternatives aux néonicotinoïdes sera déterminée sur la base d'un avis de l'Anses (l'Agence française de sécurité alimentaire et sanitaire). «Le législateur doit prendre ses responsabilités en interdisant l'utilisation de ces molécules, tout en permettant à la profession agricole de s'adapter», plaide l'auteur de la mesure dans son exposé des motifs.

## Pressions des lobbies et de l'exécutif

La bataille a été rude. Jean-Paul Chanteguet avait dénoncé des «pressions, de la part des lobbys agro-industriels mais aussi de l'exécutif». Dans une démarche inhabituelle, Stéphane Le Foll avait envoyé vendredi aux députés une lettre pour les appeler à ne pas faire de telles «interdictions brutales» au seul niveau français, par souci affiché notamment d'éviter les «distorsions» de concurrence avec les autres agriculteurs européens. Procédé qui a «peu surpris» Ségolène Royal. C'est ce qu'elle a expliqué jeudi sur BFMTV, disant comprendre sa «préoccupation» de défense des agriculteurs mais fustigeant «les combats d'arrière-garde sur le maintien notamment des pesticides». Les députés LR et UDI, dont certains ont reproché aux partisans d'une interdiction générale de «rechercher une victoire symbolique, politique, médiatique», ont martelé que la mesure allait encore «pénaliser» des agriculteurs français déjà en crise.

À l'initiative de la France, l'Union européenne a restreint certains de leurs usages en 2013, mais les néonicotinoïdes sont encore très largement employés. Pourtant, les écologistes et plusieurs socialistes arguent du fait que plusieurs centaines d'études scientifiques ont prouvé leur nocivité sur les abeilles et pollinisateurs sauvages mais aussi sur les invertébrés aquatiques et terrestres, les poissons, les oiseaux et, au final, l'être humain. Outre la «responsabilité» vis-à-vis des générations futures, invoquée par plusieurs élus, dont la rapporteure, la socialiste Geneviève Gaillard, les défenseurs de l'interdiction ont souligné que les agriculteurs eux-mêmes faisaient «les frais» de ces produits. Ces molécules, bien plus puissantes que le DDT, «retiré», ont un mécanisme similaire à la nicotine, a argumenté Gérard Bapt (PS), médecin de profession, demandant «qui conseillerait à une femme enceinte de fumer».

## 300.000 ruches détruites par an

«On recense aujourd'hui plus de 1100 études à charge contre les néonicotinoïdes, donc il faut arrêter de tergiverser. Ces pesticides tuent les abeilles, et il faut les proscrire», insiste Gilles Lagneau, le président de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Les associations d'apiculteurs réclament depuis longtemps l'interdiction totale de ces insecticides. Selon l'UNAF, ces pesticides seraient responsables de la mort de 300.000 ruches chaque année. Aussi appelés «neonics», ces produits toxiques touchent le système nerveux des insectes, provoquant la paralysie puis la mort. Ils ont pour propriété d'être systémiques et de se répandre dans toute la plante, de la sève au pollen. Un tiers des insecticides vendus dans le monde sont des néonics, qui sont commercialisés en France sous les noms de Gaucho et Cruiser.

Un amendement de la rapporteure du texte prévoyant explicitement des dérogations ponctuelles a, lui, été rejeté. À demie satisfaite, car elle aurait préféré une interdiction dès 2017, avant un potentiel changement de majorité, l'ex-ministre Delphine Batho a cependant twitté que «le combat n'est pas terminé» car le texte repartira au Sénat avant de revenir à l'Assemblée.

18 MARS 2016

SAINT-JEAN



la doublette Anne Muratet et Jean-Claude Picard. / Photo DDM

## Qualifiés pour le championnat

La doublette mixte saint-jeannaise composée d'Anne Muratet et Jean-Claude Picard s'est qualifiée, diman-

che dernier à Launaguet, pour le championnat Haute-Garonne des 18 et 19 juin prochains à Cazères. Et s'est inclinée en quart de finale du championnat de secteur. Le club de Saint-Jean « félicite ses valeureux représentants et leur souhaite la plus belle réussite dans la suite de cette compétition qui peut mener jusqu'au Championnat de France ».

Par ailleurs, le club recevra demain à 14 heures, en 2<sup>e</sup> tour de Coupe de France, les représentants de Pointis-de-Rivière. De belles confrontations en perspective dont se réjouissent par avance les amateurs.

Jeudi 24 mars à 14 heures, toujours en terre saint-jeannaise, se déroulera, en doublettes, le 2<sup>e</sup> tour du championnat de zone des clubs vétérans.

18 MARS 2016

technologie

## Numérique : les zones qui seront bientôt équipées du haut débit

l'essentiel

Afin de connecter l'ensemble du département à l'Internet très haut débit (ITHD) d'ici 2030, le Conseil départemental et les intercommunalités hors métropole investissent 500 millions d'euros dans la fibre.

Le conseil départemental prépare le déploiement de l'Internet très haut débit (ITHD) sur l'ensemble de la Haute-Garonne, grâce à la fibre optique. Dénommé « schéma directeur d'aménagement numérique » (SDAN), le projet sera confié à un nouveau syndicat mixte baptisé « Haute-Garonne Numérique », qui doit voir le jour au mois de mai. Réunissant le Conseil départemental et les intercommunalités, sauf la métropole, il sera chargé de l'exécution du SDAN, organisé en trois phases de cinq ans. L'objectif est que tout le département soit relié à la fibre en 2030. La première phase débute dès cette année.

D'ici à 2020, 180 millions d'euros vont être investis pour améliorer le débit de 78,4 % des lignes permettant un accès à Internet sur 549 communes. Le financement est partagé entre le conseil départemental (11,56 %), les intercommunalités (9,36 %), la région (11,15 %), des fonds européens (2,79 %) et le Fonds national pour la société numérique (19,46 %). Les 45,68 millions restants, soit 81,9 millions d'euros, proviendront des recettes géné-

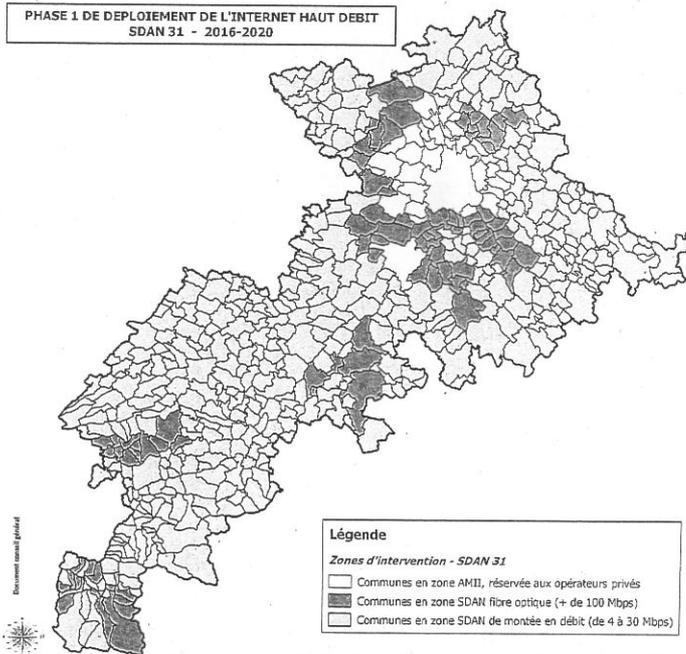
rées par l'exploitation des réseaux par les fournisseurs d'accès à Internet. « Le développement des réseaux haut et très haut débit est indispensable au désenclavement numérique et à la compétitivité des territoires, justifie Annie Vieu, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'innovation et du numérique. Ils permettent d'améliorer l'attractivité du territoire, de favoriser des offres de services variés et de

réduire la fracture numérique au sein même d'un territoire, mais aussi entre ce territoire et ses voisins. » En attendant la couverture complète du département par la fibre, quatre technologies différentes sont utilisées, pour un débit minimal de 10 mégabits par seconde (Mbps). Certaines zones du département ont encore un débit très lent, de l'ordre d'un mégabit par seconde. « Les opérateurs privés cherchent à rentabili-

ser leurs investissements et privilégient les zones denses, beaucoup plus rentables », explique Annie Vieu. « La lenteur de la connexion pose problème aux familles, mais surtout aux entreprises, raconte Maryse Vézat-Baronia, maire de Rieux-Volvestre. Le télétravail est difficile à aménager. C'est aussi handicapant pour l'attractivité touristique. Le SDAN est un vrai choix politique d'aménagement du territoire, c'est le seul moyen de faire intervenir les opérateurs. »

Léo Caravagna

PHASE 1 DE DEPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUT DEBIT SDAN 31 - 2016-2020



Le chiffre

500

**MILLIONS d'euros.** Le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, qui regroupe le Conseil départemental et des intercommunalités, prévoit d'investir 500 millions d'euros d'ici à 2030 pour connecter l'ensemble du département à l'Internet très haut débit.

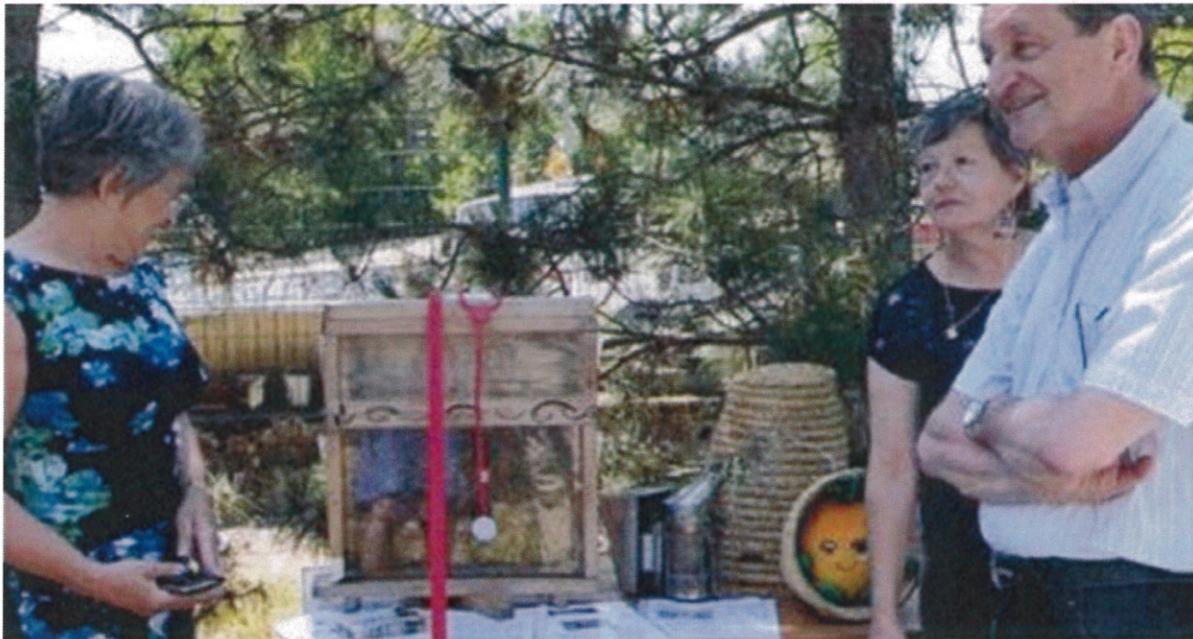
DÉBIT ? MBPS ?  
FIBRE OPTIQUE ?

Sur Internet, le débit est la quantité de données transmises par unité de temps, par exemple par seconde. Plus le débit est élevé, plus les services Internet sont rapides. Le débit est souvent mesuré en mégabits par seconde, ou mbps. En informatique, la quantité d'informations est mesurée en bit. Le bit est un 1 ou un zéro. Toutes les données circulant sur Internet sont composées d'innombrables bits. Un débit de 1 bit par seconde correspond donc à une information transmise par seconde, et un mégabit par seconde correspond à 10 millions de bits par seconde. La fibre optique est un fil de verre ou de plastique très fin permettant un débit minimal de 100 Mbps, donc de transmettre des données de manière extrêmement rapide. En effet, les données circulant sur Internet transitent par des câbles, comme le téléphone.

19 MARS 2016

## Une ruche pour le député Gérard Bapt

Environnement - L'histoire du jour



Le député compte installer cette ruche dans son jardin. / Photo DDM

Au terme d'un débat intense, l'Assemblée nationale a voté dans la nuit de jeudi à vendredi l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, qui sont responsables de la surmortalité des abeilles et nocifs pour la santé. Même si la mesure ne prendra effet qu'au 1er septembre 2018 et que le texte doit encore passer au Sénat, le syndicat apicole de Midi-Pyrénées, qui se réjouit de l'adoption de cette mesure, a décidé d'offrir une ruche à chacun des trois parlementaires qui se sont battus pour ce dossier : Gérard Bapt (Haute-Garonne), Delphine Batho (députée des Deux-Sèvres) et Jean-Paul Chanteguet (Indre). «Depuis un an et demi, dans le cadre de la commission développement durable de l'Assemblée, ils ont réalisé un état des lieux et mené des auditions qui ont abouti à ce texte que nous réclamions depuis vingt ans. Nous étions cette semaine à Paris pour essayer de convaincre les parlementaires et nous avons vu que la pression des lobbys était énorme. Alors offrir une ruche aux trois députés, qui est un modeste cadeau, c'est aussi faire un clin d'œil ironique à la toute-puissance de ces industriels», raconte Olivier Fernandez, président du syndicat apicole de Midi-Pyrénées. «Je suis vraiment très touché par ce geste, car c'est vraiment très rare que l'on nous remercie pour nos actions, confie Gérard Bapt, le député de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne et premier adjoint de Saint-Jean. J'ai fait installer cinq ruches dans ma commune en juin dernier car elles participent à la protection de la biodiversité et des pollinisateurs nécessaires à la vie des campagnes. Mais cette ruche-là, je vais la garder pour moi et l'installer dans mon jardin. J'ai un apiculteur qui habite tout près de chez moi et je lui demanderai de venir me donner des cours.»

**Claire Raynaud**

repères

## 192

**DÉSERTS MÉDICAUX** > en France. Selon les Atlas régionaux de la démographie médicale publiés, en novembre 2015, par le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM). Plus de 2,5 millions de gens sont concernés.

« C'est un film politique et social. On y entend des vérités sur la sectorisation, la lourdeur de l'administration française et les déserts médicaux. »

François Cluzet, acteur principal du film « Médecin de campagne »



Dans « Médecin de campagne », magnifiquement porté par François Cluzet, le réalisateur Thomas Lilti réussit un magnifique plaidoyer cinématographique contre les déserts médicaux. /Photo DR Le Pacte

## « LA FIN DU DOCTEUR DU VILLAGE... »

La ville de Toulouse et sa périphérie ne sont pas épargnées par la pénurie de médecins qui touche essentiellement les territoires ruraux de la Haute-Garonne. Plusieurs maires de villages du nord-est toulousain ont récemment tiré la sonnette d'alarme auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Les médecins ne se bousculent pas au portillon pour remplacer, par exemple, le docteur Saphore, installé à Montberon, commune de plus de 3 000 habitants nichée dans la vallée du Girou. Le maire, Thierry Savigny s'est déjà dit « préoccupé par cette situation » qui dure depuis une dizaine d'années, reconnaissant « n'avoir toujours pas eu de réponse concrète à ce jour ». « Montberon, poursuit le premier magistrat de la ville, est touché au même titre que les zones

rurales alors que nous sommes aux portes de Toulouse. C'est à n'y rien comprendre ». Une pétition a été mise à disposition des habitués par la pharmacie qui compte sur une « mobilisation » de la population pour susciter la venue d'un praticien.

### « Nous avons un local à disposition »

A Lapeyrouse-Fossat, le cas s'est produit avec le docteur Paludetto sur le départ qui a finalement trouvé deux remplaçants en novembre 2015. Le maire Alain Guillemot avait alerté l'ARS, estimant que « cette situation n'est pas bonne. Elle peut aussi mettre en péril la pharmacie. Nous proposons pourtant de mettre un local à disposition ». A noter que la commune de Gragnague a finalement trouvé

un remplaçant depuis l'an dernier. Et rebelote à Pechbonnieu où la maire et conseillère départementale, Sabine Geil-Gomez, avait décidé de « provoquer une réunion avec l'ARS, le député Gérard Bapt, des professionnels de la santé pour comprendre pourquoi nous en sommes là. Et surtout explorer des solutions », avait-elle déclaré dans ces colonnes. A l'ARS, on spéculait sur la fin « du médecin de village », remplacé peu à peu par « une mutualisation des moyens humains et techniques avec les maisons de santé pluridisciplinaires ». « Un médecin viendra s'installer en milieu rural s'il peut mettre ses enfants à l'école, si son conjoint peut trouver un travail, s'il y a encore une pharmacie, un postier, etc., rappelle Jean Thevenot, président de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne.



mécanique

20 MARS 2016

### La moto de Lawrence d'Arabie est construite à Saint-Jean

**l'essentiel** ▼ La version high-tech de la moto mythique de Lawrence d'Arabie est construite à Saint-Jean par Boxer Design. Un bijou « made in Toulouse » qui déchaîne la passion.



Albert Castaigne, directeur de la Brough Superior Motorcycle avec la réplique moderne de la moto mythique de Lawrence d'Arabie. / Photo DDM-Thierry Bordes

le chiffre

6 0000

**EUROS > TTC en France.** Le prix de l'exclusivité et de la beauté sur deux roues. Moteur V2 à 90°, 1 000 cm<sup>3</sup> 240 km/h, 9 800 trs/mn maxi, 4 disques à l'avant, 1 à l'arrière, suspensions monoamortisseur à l'avant et à l'arrière.

**FINESSE TECHNO**

Cadre ultraléger, rigide, et cher, en titane, issu du savoir-faire aéronautique local, moteur bicylindre 4 temps à 90°, 1 000 cm<sup>3</sup>, 130 CV et 240 km/h, développé avec Akira à Bayonne, vilebrequin, bielle et pistons usinés en Italie par des sous-traitants de Ferrari, injection par Synerject, filiale toulousaine de Continental, le tout est assemblé à Saint-Jean. Ce qui surprend le plus, c'est la finesse du bolide et sa technicité, avec son réservoir en alu, usiné à la main par un chaudronnier spécialisé, qui reprend la forme originale du modèle des années vingt, sa suspension à triangles superposés inspiré de la F1 et ses freins avant à 4 disques.

Philippe Emery

Un paquebot de métal et de verre domine la ZAC, sur les hauteurs de Saint-Jean. L'immeuble abrite un véritable musée du deux-roues, caverne d'Ali Baba et des 40 moteurs, les créations de Thierry Henriette et de Boxer Design depuis 30 ans. Mais le clou de l'exposition est la Brough SS 100, interprétation ultramoderne de la moto britannique la plus connue de l'entre-deux-guerres, celle que chevaucha l'aventurier Lawrence d'Arabie, qui en posséda six modèles avec lesquelles il aurait parcouru 300 000 km. SS pour super sport et 100 pour 100 miles/heure soit 160 km/h, la vitesse maxi de l'engin, étonnante pour l'époque. 3 000 modèles de ces « Bugatti sur deux roues » ont été fabriqués de 1919 à 1940 à Nottingham par le fondateur Georges Brough. Il n'en resterait aujourd'hui qu'un millier. « Les rares exemplaires mis en vente partent aux enchères entre

200 000 et 300 000 € », indique Albert Castaigne, directeur de la société Brough Superior Motorcycles. L'entreprise toulousaine a racheté la marque et développé sa licence exclusive pour fabriquer en petite série la version moderne de la fameuse moto. 350 exemplaires sont prévus dès le lancement de la pro-

duction, à Saint-Jean, en juin. La beauté et l'exclusivité ont un prix : 60 000 € TTC en France (50 000 € à l'export HT) mais « 700 intentions d'achat sont déjà réservées avec des acomptes conséquents », précise Albert Castaigne. Dans un coin de la fabri-

que, les dix premiers modèles, gris métal, noir profond ou gris bicolore, se cachent sous des housses discrètes, déjà vendues. La plus française des motos britanniques, Made in Toulouse, à la fois vintage et techno, high-tech et rétro, est déjà un must en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Australie.

20 MARS 2016

## Coeur-Joie... et solidarité avec SOS Chrétiens d'Orient: la chorale syrienne triomphe à Toulouse

Culture - Histoire



Les 114 enfants choristes syriens avec le chœur de Saint-Etienne./ Photo DDM, B. D.

Quel plus bel endroit pour semer des graines que la Halle aux grains! Samedi soir, elle a accueilli un concert exceptionnel à plus d'un titre. Le concert de la chorale syrienne "Coeur-Joie", fondée par le père Elias Zahlaoui à une époque où musulmans et chrétiens vivaient main dans la main en Syrie.

La guerre contre Daesh a longtemps privé de tournée les cousins d'Orient des Petits chanteurs à la croix de bois. Mais, avec SOS Chrétiens d'Orient, le député PS Gérard Bapt, président du groupe d'amitié franco-syrienne à l'Assemblée nationale, a ouvert les portes qu'il fallait. Et Jean-Luc Moudenc, le maire LR de Toulouse, a fait le reste en mettant gratuitement la Halle aux grains à la disposition de ce chœur au grand cœur, les bénéfices de la tournée 2016 en France étant reversés... à l'association SOS Chrétiens d'Orient.

Mais ce concert exceptionnel n'a pas seulement permis de jeter un pont entre droite et gauche. Il a aussi permis de semer des graines de tolérance par la voix du Père Zahlaoui, tout d'abord. Le Père Zahlaoui qui a tenu à rappeler comment les chrétiens de Syrie avaient pu acheter un terrain à moindre coût pour la construction d'une église, en 1975. Ce terrain appartenait à un musulman qui avait sa villa dessus. "Quand il a compris qu'on

voulait détruire la villa et construire une église, il a baissé le prix du quart, à une condition, que les Chrétiens prient pour lui. Mes amis, c'est la qualité des musulmans de Syrie."

Cette mixité religieuse reste de mise, quarante ans après, au sein de la chorale "Coeur-Joie", dont la plupart des musiciens sont musulmans. Une chorale qui, du coup, se veut elle aussi un pont entre les communautés. Le père Zahlaoui a d'ailleurs introduit le concert en ces termes: "Je vous souhaite de découvrir à travers les chants des enfants et à travers la musique la volonté de vivre des Syriens, la volonté de résister des Syriens et la volonté d'amour universel des Syriens". Pour conclure, à l'issue de la soirée: "Aidez la Syrie à retrouver ce qu'elle a toujours été". Une façon pour lui de "vivre et résister à cette volonté cosmique de destruction de la Syrie" malheureusement en vigueur depuis cinq ans.

# « C'est le printemps en cuisine »

INTERVIEW

PIERRE LAMBINON  
CHEF ÉTOILÉ

**L**e chef Pierre Lambinon, (Le Pyr à Toulouse), 29 ans, a décroché cette année sa première étoile au guide Michelin. Un sacre mérité pour ce fonceur qui travaille en famille, qui s'est entouré d'une jeune équipe et qui explore la gastronomie en restant fidèle à des valeurs culinaires transmises par son mentor Alain Ducasse à Monaco et à Londres. On retrouve donc comme fil conducteur de sa cuisine une véritable passion pour les légumes, qui accompagnent viandes et poissons, des produits choisis pour leurs qualités gustatives hors du commun. Le tout servi par une inventivité qui ne perd jamais l'idée première d'une certaine convivialité à partager. Il dirige une équipe de 14 personnes, unie sur ce socle du « faire bon ». Pierre Lambinon trace sa route avec une foi indéfectible pour la cuisine plaisir. Au fil des saisons, il a structuré sa démarche en véritable philosophie. Et fêtera le printemps demain en participant à l'opération « Good France, goûts de France » lancée par Alain Ducasse et Laurent Fabius.

**Demain c'est le printemps, pour un chef, qu'est ce que ça représente ?**  
Ah...c'est les asperges, le retour des légumes... j'aime bien toutes les saisons mais je suis assez printemps. Du coup, ça va bouger sur la carte. Vous savez, je suis arrière-petit-fils de maraîchers,



Pierre Lambinon participe demain à l'opération « Good France comme 1500 chefs dans le monde ». / Photo DDM archives Axier de Fenoyl

j'aime tous les légumes, j'aime l'émotion de croquer une tomate le soir après qu'elle ait pris le soleil. Le printemps, c'est aussi les premiers fruits mais par exemple, les fraises me posent un problème, elles ne sont plus assez sucrées. **Et la semaine prochaine c'est Pâques, la période bénie du chocolat, vous pensez aux desserts ?**  
Là c'est simple, j'adore le chocolat. Ne pas en avoir en dessert sur ma carte... je n'y pense même pas ! On le travaille épice, floral, nature, sucré... Le printemps, ça va changer nos pré-desserts

avec par exemple une crème glacée au mascarpone, une tuile bien croustillante et un agrume.

**Presque deux mois après la première étoile, qu'est ce qui a changé ?**

Fondamentalement dans ma démarche, rien. Mais la fréquentation d'une manière certaine est en hausse. Cette étoile c'est une nouvelle notoriété aussi. Et pour l'équipe, qui l'attendait avec impatience et peut-être plus que moi, c'est la plus belle récompense. Pour moi, c'est mon premier bon bulle-

tin scolaire, je n'étais pas très bon en classe, et franchement je ne m'y attendais pas

**La philosophie du Py-r ?**

C'est faire la cuisine et faire plaisir, avoir des gens autour de moi et faire des choses ensemble. J'ai beaucoup de jeunes dans mon équipe, c'est comme une salle de classe avec le premier, celui du fond isolé, ceux du milieu, et on travaille tous ensemble pour un même but : c'est transmettre l'intangible à nos clients, transmettre nos émotions. Et on le fait en équipe. Mon second depuis quinze jours vient du Plaza Athénée (connexion avec Alain Ducasse sacré trois étoiles au Michelin), il avait été mon apprenti et revient, c'est ça l'esprit d'équipe.

**ily a un style Lambinon ?**

On revient toujours à ce qu'on a appris en premier. Quand on est jeune, on veut montrer ce qu'on sait faire alors, on en met, on en met... Aujourd'hui, j'enlève pour aller à l'essentiel, mais ça ne veut pas dire que je fais plus simple ou que c'est plus facile (rires !). Pour l'inspiration, je n'ai pas de recettes, on fait des essais, quand on voit que ça ne marche pas, on arrête, on reprend plus tard, et là, tout d'un coup, ça marche.

**Propos recueillis par Sébastien Dubos**

Le Py-r, 19 Descente de la Halle aux Poissons, Toulouse. Tél. 05 61 25 51 52



**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir le site <http://www.pyr.com/>

## SAINT-JEAN

21 MARS 2016

### À noter sur vos agendas

#### « Une soirée chez Fauré »

Organisée par l'association Gabriel-Fauré, cette « Soirée chez Fauré » sera une découverte de la musique de chambre. Elle aura lieu jeudi 24 mars prochain, à 20 h 30, à l'Espace Palumbo. Carnaval Samedi 26 mars à 15 heures, place Fontanafredda, débute le carnaval sur le thème « Le monde paysan », avant le défilé dans la ville. Le soir, dès 20 h 30, à l'Espace Palumbo aura lieu un bal costumé.

#### Conférence-débat

La conférence-débat « les attentes des parents autour du jeune enfant » avec l'intervention de Jean Epstein, psychosociologue, est organisée par le Service Petite enfance. Elle aura lieu le mercredi 30 mars, à 20 heures, à l'Espace Palumbo. Inscriptions obligatoires. Renseignements au 05 62 89 97 98 ou 05 62 89 48 27.

#### Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira jeudi 31 mars, à 18 heures, à l'Espace Palumbo.

## ÂPRE BATAILLE AUTOUR DE LA DÉFENSE DES ABEILLES

La bataille a été rude à l'Assemblée nationale, jeudi. D'ailleurs, les apiculteurs et, avec eux, les abeilles, sont passés à un cheveu d'un non à l'interdiction des néonicotinoïdes<sup>(1)</sup>.

Le syndicat apicole de Midi-Pyrénées a immédiatement réagi, son président Olivier Fernandez ayant tenu à remercier les députés qui se sont battus, bec et ongles : « En voyant que la décision est passée à trente voix pour, contre 28, on a décidé d'offrir une ruche à Delphine Batho (Deux-Sèvres), Gérard Bapt, (Haute-Garonne) et Jean-Paul Chanteguet (Indre) ». Ces trois parlementaires conduisent depuis plus d'un an des auditions autour des néonicotinoïdes.

Pour autant, tout n'est pas encore réglé, l'Assemblée ayant décidé de repousser la mise en œuvre de l'interdiction au 1<sup>er</sup> septembre 2018 – « y compris les semences traitées avec ces produits » – pour laisser le temps aux agri-

culteurs de trouver des alternatives. Un arrêté fournira « des réponses concrètes aux exploitants agricoles, confrontés à la brusque apparition d'un ravageur, qui pourrait compromettre leurs récoltes » a déclaré le président de la commission du Développement durable, Jean-Paul Chanteguet (PS). Avant, il faudra que le Sénat confirme et tienne bon face à la puissance de l'agrochimie. Dans cette perspective, le syndicat des apiculteurs de Midi-Pyrénées, son président en tête affirme qu'il « reste plus que jamais mobilisé sur le dossier des néonicotinoïdes et suivra de très près le prochain passage au Sénat ». Et renvoie les citoyens sur le site de la Fondation Nicolas Hulot qui soutient le combat des apiculteurs<sup>(2)</sup> et

rappelle le rôle déterminant des abeilles dans la nature. Ces travailleurs infatigables assurent en effet le rôle de pollinisateurs et donc la reproduction des plantes. Or, dans certaines régions – en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon mais aussi en Provence-Alpes Côte d'Azur, et Rhône-Alpes – les ravages ont été tels qu'en 2014, près de trois colonies sur quatre ont disparu. La même année aux États-Unis, « les apiculteurs américains ont perdu en moyenne 42,1% de leurs colonies » selon une étude de l'Université Américaine du Maryland. Elles sont aussi massivement décimées en Afrique du Sud. Les néonics ne sont malheureusement



pas les seuls dangers qui menacent. Les apiculteurs se battent depuis plusieurs années pour que la lutte contre le frelon asiatique, présent désormais dans 3/4 du territoire français, s'intensifie. Ils redoutent aussi le Cynips du châtaignier, un champignon venu de Chine et de plus en plus répandu. Selon une citation attribuée à Albert Einstein, si l'abeille disparaissait, l'humanité n'en aurait plus que pour 4 ans. Une urgence à ne pas repousser.

*Christine Roth-Puyo*

<sup>(1)</sup> Ces neuro-toxiques employés comme insecticide provoquent le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles selon plusieurs études scientifiques. Et agissent sur le développement du cerveau de l'être humain... Ils représentent un tiers des insecticides vendus dans le monde, commercialisés en France sous les noms de Gaucho et Cruiser.

<sup>(2)</sup> [https://formulaire.fondation-nicolas-hulot.org/tra/stop\\_pesticides/](https://formulaire.fondation-nicolas-hulot.org/tra/stop_pesticides/)

## SAINT-JEAN

22 MARS 2016

### Les collégiens de la Croix-Rouge ont animé le club de l'Âge d'Or

Le club de l'Âge d'Or de Saint-Jean a accueilli l'équipe des jeunes bénévoles de la Croix-Rouge, mercredi dernier.

Ces collégiens âgés entre 12 et 14 ans, élèves de l'établissement Romain-Rolland, ont mené des actions pour un meilleur « vivre ensemble » dans la ville. Autour du jeu « Stimule t'Oie », conçu et mis en œuvre par la Croix-Rouge, s'est établi le lien entre les générations. En faisant appel au toucher, à l'odorat, au mime, au chant, il permet de stimuler les sens des participants et surtout de développer les échanges.

Passés les premiers instants de rencontre, un partage chaleureux et un plaisir évident se

sont installé autour des tables.

« Les sourires des plus anciens répondaient à la générosité des jeunes. C'est un beau moment d'humanité au bénéfice de chacun », a confié Yannick Vernhes, correspondant local de la Croix-Rouge.

Par ailleurs, accompagnée de Patricia Bru, son adjointe aux affaires sociales et à la solidarité le maire Marie-Dominique Vézian a rappelé : « Cette année le thème choisi par la municipalité est le vivre ensemble. Cette action s'inscrit parfaitement dans ce cadre et je tiens à remercier et à féliciter Yannick Vernhes et Gérard Gueu, président de ce club de l'Âge d'Or, pour leur participation ».





22 MARS 2016

## PRISONNIÈRE DU CAMION ACCIDENTÉ DURANT UNE HEURE TRENTE



La jeune victime et passagère du camion a été désincarcérée par les pompiers hier sur l'A68. / Photo DDM, Thierry Bordas.

Une collision entre deux camions sur l'A68, à Saint-Jean, dans le sens Toulouse-Albi, hier peu après 13 heures, a mobilisé d'importants moyens de secours pour extraire d'un amas de tôle froissée une jeune lycéenne stagiaire de 19 ans, passagère avant d'un des deux camions et blessée aux jambes.

Après une heure trente d'intervention, cette jeune fille a finalement été extraite de la cabine pulvérisée, au terme de nombreux efforts. Elle a été prise en charge par les médecins du Samu et les pompiers puis transportée au CHU de Purpan. Ses jours ne sont pas en danger.

Hier, vers 13 h 15, les secours sont appelés pour un accident de circulation impliquant deux poids lourds, sur l'autoroute A 68, après

le péage de l'Union, en direction d'Albi. Un camion des transports Fourcade, venu de Pau, avec deux occupants à son bord, le chauffeur et une jeune stagiaire de 19 ans, entre en collision avec l'arrière d'un autre camion d'une société tarnaise et transportant 40 tonnes de gravats. Ralenti par son chargement, ce

véhicule roulait alors très lentement sur la voie de circulation la plus à droite de la chaussée, en pleine montée. Pour une raison qui reste encore à déterminer, le chauffeur du second camion, probable-

ment surpris par la faible allure de son homologue devant lui, n'a pu éviter la collision. Après le choc, la jeune passagère de 19 ans est restée prisonnière d'un amoncellement de morceaux de tôle fracassée sous la violence de l'accident. Consciente mais terri-

blement choquée, la victime est prise en charge par les pompiers et une équipe de médecins du Samu qui entament une course contre la montre dans cette opération salvatrice. Ces derniers déploient de nombreux moyens et mobilisent leurs efforts pour extraire de la cabine pliée la jeune fille blessée, restée coincée durant plus d'une heure.

Cet accident a provoqué un important ralentissement sur cette voie rapide. L'intervention des gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière a permis de sécuriser et de réguler le trafic dans ce secteur où l'on comptait 2 km de bouchon.

Vers 15 h 30, les voies ont été libérées et le trafic a pu reprendre normalement.

F. Ab.

**La victime âgée de 19 ans est restée coincée dans la cabine pulvérisée durant plus d'une heure.**



POUR VOIR UN REPORTAGE DANS LE FLASH  
● Journal numérique : cliquez sur l'image.

23 MARS 2016

**SAINT-JEAN**

## Séverine en équipe de France

Séverine Pinaud, enseignante et joueuse de l'équipe 1 du Tennis-Club Saint-Jean depuis 2009, a été sélectionnée par la FFT pour faire partie de l'équipe de France des 40 ans. Après un palmarès bien fourni tout d'abord en senior ou elle a atteint la 287<sup>e</sup> place mondiale, puis en catégorie 35 ans : vice-championne de France en simple et double (deux fois), demi-finaliste (deux fois), la jeune quarantenaire commence son entrée de la plus belle des façons dans cette nouvelle catégorie.

Seulement trois joueuses font partie de cette équipe : une joueuse de Paris (classée 0), une joueuse de Nice (classée 1/6) et Séverine (classée 1/6). Elles auront le privilège de représenter la France aux championnats du monde en Croatie au mois de mai où 17 pays s'affronteront pour décrocher le titre mondial. Ce championnat se disputera par élimination, en 2 simples et 1 double contre des équipes de différentes nationalités : américaines, espagnoles, anglaises, sud-africaines, alleman-



Séverine Pinaud, joueuse de l'équipe 1 à Saint-Jean.

des, irlandaises, canadiennes, argentines. Afin de se préparer pour cet événement mondial, Séverine continue sa préparation tennistique auprès de Magali et de ses coéquipières Alexia, Alice, Marianne mais surtout son physique avec Jean-Louis Paquiot (également président du club) pour être au mieux lors de cette semaine où elle devra chaque jour jouer un nouveau match capital.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi 31 mars à 18h à l'Espace Palumbo.

FG31

Tennis Club Saint-Jean

## Séverine Pinaud sélectionnée pour les championnats du monde en Croatie



Séverine Pinaud

On n'a pas tous les jours 40 ans ! Séverine Pinaud, enseignante et joueuse de l'équipe 1 au TC Saint Jean depuis 2009, vient d'être sélectionnée par la Fédération Française de Tennis pour faire partie de l'équipe de France des 40 ans. Ancienne 287ème joueuse mondiale en sénior, vice championne de France en simple et en double en catégorie 35 ans, la jeune quadra fait son entrée de la plus belle des façons dans cette nouvelle catégorie. Seules trois françaises font partie de l'équipe : une joueuse de Paris (classée 0), une joueuse de Nice (classée 1/6) et Séverine (classée 1/6). Elles auront le privilège de représenter la France aux championnats du monde en Croatie au mois de mai, aux côtés de 17 pays qui s'affronteront pour tenter de décrocher le titre

mondial. Pour être au mieux lors de cette semaine où elle devra chaque jour jouer un nouveau match capital, Séverine continue sa préparation tennistique auprès de Magali et de ses coéquipières, Alexia, Alice et Marianne, ainsi que sa préparation physique avec Jean Louis Paquiot (également président du tennis club). Tous espèrent bien sûr que le parcours de Séverine ne se terminera que lors de la finale ! Affaire à suivre très bientôt dans ces pages. Et pour tous ceux que cette belle histoire inspirerait, notez qu'avec l'arrivée des beaux jours, le TC Saint-Jean propose une carte été à partir du 29 mars. Pour toutes informations ou inscriptions, contactez le 06 62 28 28 45.

FG31

Assemblée générale du Crédit Mutuel de la caisse de Saint-Jean

## Une bonne santé financière, loin des incertitudes de la bourse

Jeudi 17 mars, près de 250 sociétaires et clients assistaient à l'Assemblée Générale du Crédit Mutuel de la caisse de Saint-Jean. Claude Giusti, président du Conseil d'Administration, ouvrait l'assemblée en remerciant de leur présence Mme Marie-Dominique Vézian, Maire de Saint Jean, et M. Bruno Espic adjoint au Maire en charge des finances, ainsi que les nombreux directeurs et présidents des Crédits Mutuels voisins, et l'invité d'honneur, Jean-Pierre Gau, directeur adjoint du Crédit Mutuel Midi Atlantique. Dressant un bref bilan de l'année écoulée, M. Giusti soulignait que « cette année 2015 restera durablement ancrée dans notre mémoire collective suite à la barbarie des actes de terrorisme perpétrés à l'encontre de nos concitoyens ». Dans le domaine bancaire ensuite, il décrivait la situation économique toujours difficile de notre pays. Dans son rapport d'activité, il rappelait la spécificité du Crédit Mutuel : « le Crédit Mutuel n'est pas coté en bourse et ne subit donc pas les fluctuations des marchés financiers, d'où la force, l'indépendance et la pérennité du groupe ». M. Giusti saluait enfin le travail accompli par les membres du Conseil

d'Administration, l'une des clés de voûte de l'organisation du Crédit Mutuel au niveau de la Caisse locale. Mme Marie Hélène Durand-Molinier, directrice de la Caisse de Saint Jean, a ensuite présenté son équipe et exposé le bilan et le compte de résultat de l'année 2015, tableaux et graphiques à l'appui. Les résultats de la caisse sont excellents et en progression dans tous les domaines, précisait la directrice. Pierre Audiffren, administrateur et président de la Commission de Vérification au Crédit Mutuel de Saint Jean, après avoir donné lecture des rapports attestant que les comptes sont réguliers, sincères et concordants, les a soumis au vote de l'Assemblée Générale qui les a approuvés à l'unanimité. Jean-Pierre GAU, directeur adjoint du Crédit Mutuel Midi Atlantique, dans une brillante intervention, a fait un tour d'horizon du contexte économique et présenté les forces du Crédit Mutuel, classé 1ère banque française pour sa solidité financière par la Banque Centrale Européenne. Cette Assemblée Générale réussie s'est terminée sur une note conviviale et musicale avec le groupe « Format A4 » et la présence de deux artistes lo-



De g. à dr: Mme Durand-Molinier, directrice de la caisse de St-Jean, M. Gau, directeur adjoint du Crédit Mutuel Midi-Atlantique, M. Giusti, président du conseil d'administration de la caisse de St-Jean et M. Audiffren, administrateur et président de la Commission de Vérification à la caisse du CM de St-Jean



Dans la salle, 250 sociétaires intéressés par la santé de leur banque

cales mais de renommée nationale : Sophie Latron- Ruiz, peintre de Castelmaurou, et Graziella Mialhes, scul-

FG31

Exposition collectivo-festive

## Y aura-t-il des sculpteurs dans la salle?

Plus que quelques jours - jusqu'au 6 avril - pour déposer sa demande d'inscription à l'exposition collective 50x50 ! Alors que les peintres commencent à se bousculer des pinces pour avoir leur place sur les murs de la galerie, seul un sculpteur s'est déclaré pour l'instant ! Et pourtant... la Mosaïque sans sculpteurs ne serait pas la Mosaïque ! On rappelle donc

que les sculpteurs ne sont soumis à aucune contrainte de format, et que, comme pour tous les exposants, ils ne devront s'acquitter que de 6E (pour les adhérents) ou 12E (non adhérents) pour participer à cette expo festive. L'exposition se tiendra du 19 mai au 1er juin. Pour tout renseignement, contacter la galerie au 05 61 09 07 70 ou voir le site [www.apanet.fr](http://www.apanet.fr)

FG31



Lors de l'édition 2015, les sculpteurs avient joliment tenu leur rang

25 MARS 2016

## **SAINT-JEAN** **Samedi, le carnaval** **sera « paysan »**

Ce n'est encore qu'une rumeur qui court dans les quartiers de la commune... Il paraîtrait que samedi après-midi un certain Monsieur Carnaval serait brûlé sur les berges du lac de la Tuilerie ! La question a été posée à Jean-Luc Nardella, président du comité des fêtes : « Au-delà d'une légitime rumeur je vous confirme bien que Monsieur Carnaval disparaîtra dans les flammes et partira en fumée. J'invite tous les Saint-Jeannais, samedi 26 mars, à venir nous rejoindre pour ce grand moment de convivialité et de festivité ». Cette année carnaval

est organisée sur le thème « le monde paysan ». Le rassemblement est prévu à 15 heures sur la place Fontanafredda (derrière la bibliothèque). De là, la cavalcade va parcourir les rues de la ville aux accents de la Banda 31, de l'Union, accompagnée par les majorettes de la Violette Toulousaine. Bonne humeur et confettis sont de rigueur ! La cavalcade va s'achever sur les hauteurs du lac de la Tuilerie... La soirée de ce samedi 26 mars sera encore haute en couleurs. Dès 20 h 30, à l'Espace-Palumbo, débutera un grand bal costumé. Ce sera l'occasion de l'élection du meilleur déguisement par le jury du Club des Ados. Cette manifestation est également organisée par le comité des fêtes.



26 MARS 2016

## SAINT-JEAN Le skatepark bientôt inauguré



Les élus, hier matin, lors de la réception de chantier.

Le skatepark vient d'être réalisé. Il est né de la volonté du conseil municipal des jeunes qui avait porté ce projet avec pertinence et pugnacité. Cette structure va combler tous les amoureux de la petite planche à roulettes. Et ce, dans un splendide décor que constitue la vaste prairie surplombant les berges du lac de la Tuilerie. Hier matin le maire Marie-Dominique Vézian est venue sur place pour la réception de chantier. Elle était accompagnée par son premier adjoint le député Gérard Bapt, par l'adjoint aux sports Claude Brana, par l'adjoint aux services techniques Gérard Galonier, et par le conseiller délégué aux travaux Gérard Massat. Tous les élus ont été très enthousiasmés par les courbes et angles droits qui constituent ce skatepark saint-jeannais. Le maître d'ouvrage, la mairie de Saint-Jean, a consacré une somme de quelque 79 000 euros pour cette structure. C'est à l'entreprise Transalp et à son sous-traitant Gogy's Team qu'a été confié le chantier. Le skatepark sera mis à disposition des jeunes Saint-Jeannais dès le milieu de la semaine prochaine.

## SAINT-JEAN

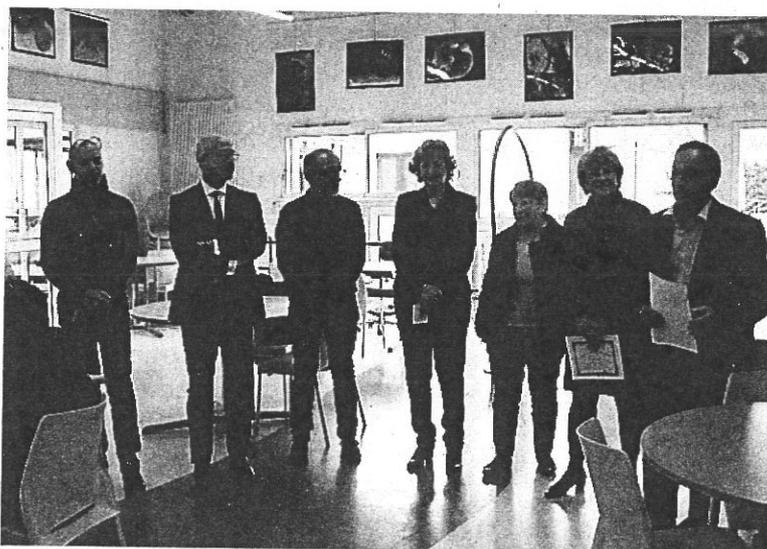
### Médaille du travail au foyer Fond-Peyré

29 MARS 2016

Une cérémonie bien sympathique a ponctué l'activité du foyer Fond-Peyré. Jeudi dernier, Christophe Mouyssac a reçu la médaille d'argent du travail. Elle correspond à 20 ans d'emploi en tant que salarié. Cet infirmier, est arrivé dès l'ouverture, il a été le premier infirmier du foyer Fond Peyré « Il a donc été un acteur de toute l'évolution du Foyer du départ jusqu'à aujourd'hui, nous lui souhaitons encore de belles années d'activités », a-t-il été rappelé dans le traditionnel discours. Le récipiendaire était entouré des salariés, des résidents du Foyer, de Maryse Glandières, présidente de

Reso, de Jean-Paul Dupont, directeur général de Reso, de Marie-Dominique Vézian, maire de Saint-Jean, et de son adjointe aux affaires sociales Patricia Bru.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Fond Peyré est un établissement qui accueille, en hébergement à temps complet et en accueil de jour des personnes adultes victimes de lésions cérébrales. Il a ouvert ses portes en 2003, réalisation d'un projet porté par l'Association de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés, la mairie de Saint-Jean et l'Association RESO qui gère plusieurs établissements sur la région.



Christophe Mouyssac (3<sup>e</sup> à gauche) entouré des officiels et élus.

en vue

29 MARS 2016

## GÉRARD BAPT

Gérard  
Bapt, Pré-  
sident du  
Groupe  
d'Amitié  
France-  
Syrie af-  
firme son



soutien à Steffan de Mis-  
tura, envoyé spécial de  
l'ONU qui œuvre à Genève  
pour la paix en Syrie. « Son  
action a permis d'engager  
les négociations entre les  
parties syriennes concer-  
nées sur la transition poli-  
tique en Syrie. Hors l'EI et  
Al nosra, les cessez-le feu  
locaux sont globalement  
respectés, donnant ses  
chances au nouveau  
« round » de Genève, pré-  
cise M. Bapt.